



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Rapport d'activités

1er juin 2010 – 31 mai 2012

SOMMAIRE

Liste des abréviations	2
AVANT-PROPOS	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU VICE-PRÉSIDENT	7
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2012	11
PARTIE 1 : L'Agence planifie l'évaluation formative des programmes d'enseignement supérieur (bachelier et master) et rend compte des résultats obtenus	13
L'Agence planifie l'évaluation formative des programmes d'enseignement supérieur	13
L'Agence rend compte des résultats des évaluations	15
L'Agence tisse différents partenariats dans le cadre des évaluations qu'elle mène	16
1) Partenariat avec la Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft (AHS)	16
2) Partenariat avec la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti)	16
3) Partenariat avec la Police fédérale	16
4) Partenariat avec la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) du Québec	16
5) Partenariats ponctuels	17
Les ressources dont dispose l'Agence pour atteindre ses objectifs	17
1) Les ressources humaines	17
2) Les ressources matérielles	17
PARTIE 2 : L'Agence réfléchit sur ses pratiques d'évaluation et cherche à les améliorer	19
À travers ses différents groupes de travail	19
1) GT Evaluation et suivi	19
2) GT Ethique et stratégie	19
3) GT Référentiel et indicateurs	20
4) GT Communication	20
5) GT Experts	21
6) GT Plan décennal	21
7) GT Rapports	21
À travers l'évaluation par l'ENQA et les recommandations de l'EQAR	21
À travers la participation à différentes activités ayant trait à l'évaluation et à la qualité de l'enseignement supérieur	22
PARTIE 3 : L'Agence mesure l'impact de ses actions et se profile pour l'avenir	23
Projet de mesure d'impact	23
Perspectives d'évolutions	23
ANNEXES	25
Annexe 1 : Réalisation des évaluations : calendrier précis	26
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de gestion de l'AEQES	29
Annexe 3 : Composition des groupes de travail	31
Annexe 4 : Liste des séances plénières et des décisions prises par le Comité de gestion	32
Annexe 5 : Comptabilité 2010 et 2011	38
Annexe 6 : Relevé des critères du nouveau référentiel AEQES	40
Annexe 7 : Avis de l'AEQES sur l'avenir de l'Agence	43
Annexe 8 : Actions de communication entreprises par l'AEQES	51
Annexe 9 : Participation de l'AEQES à différents séminaires et colloques	55
Annexe 10 : Formations suivies par les membres de la Cellule exécutive	57

Liste des abréviations

AEQES	Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur
AGCF	Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
ACSUCYL	Agencia para la Calidad del Sistema Universitario de Castilla y León
ADMEE	Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (France)
AESS	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
AGL	Association générale des étudiants de Louvain
AHS	Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft
BES	Brevet de l'enseignement supérieur
BSF	Bachelier Sage-femme
BSI	Bachelier en Soins infirmiers
CAP	Certificat d'aptitude pédagogique
CAPAES	Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
CE	Commerce extérieur
CEEC	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (Québec)
CGSLB	Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique
CGSP	Centrale générale des services publics
CINDA	Centro Interuniversitario de Desarrollo
CIUF	Conseil interuniversitaire de la Communauté française
CLL	Centre de langues à Louvain-la-Neuve
CNE	Centrale nationale des employés
CPEPSB	Centre Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Borinage
CSC	Confédération des syndicats chrétiens
Cti	Commission des Titres d'Ingénieur
DGENORS	Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique
EEES	Espace européen de l'enseignement supérieur
ENQA	European Association for Quality Assurance in Higher Education
EPFC	Enseignement de Promotion et de Formation Continue
EPS	Enseignement de promotion sociale
EQAR	European Quality Assurance Register for Higher Education
ESA	Enseignement supérieur artistique
ESG	European Standards and Guidelines for Quality Assurance in Higher Education Institutions
ESU	European Students Union
ETP	Equivalent temps-plein
EUA	European Universities Association
EUR-ACE	European Accreditation of Engineering Programmes

EURASHE	European Association of Institutions in Higher Education
FEF	Fédération des étudiants francophones
FHR	Fachhochschulrat
FUNDP	Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix
FUSL	Facultés universitaires Saint-Louis
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GT	Groupe de travail
HE	Haute école
HEB	Haute Ecole de Bruxelles
HELB	Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine
HELMo	Haute Ecole libre mosane
HENALLUX	Haute Ecole de Namur - Liège - Luxembourg
IAD	Institut des Arts de Diffusion
IEPSCF	Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française
IMEP	Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie
IMHE	Programme for Institutional Management in Higher Education
IMPEQES	Initiative de mise en partage des expériences qualité dans l'enseignement supérieur
INQAAHE	International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education
IQA	Internal Quality Assurance
MaSTIC	Master en Sciences et technologies de l'information et de la communication
MKT	Marketing
MWQ	Mouvement wallon pour la Qualité
OAQ	Organ für Akkreditierung und Qualitätssicherung der Schweizerischen Hochschulen
OES	Observatoire de l'enseignement supérieur
QA	Quality Assurance
QAA	Quality Assurance Agency for Higher Education (Royaume-Uni)
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SeGEC	Secrétariat général de l'enseignement catholique
SFE	Société française d'évaluation
SWOT	Strenghts, Weaknesses, Opportunities and Threats
UCL	Université catholique de Louvain
UE	Union européenne
ULB	Université libre de Bruxelles
ULg	Université de Liège
UMons	Université de Mons
UNECOF	Union des étudiants de la Communauté française
VLIR	Vlaamse Interuniversitaire Raad
VLIR QAU	Vlaamse Interuniversitaire Raad – Quality Assurance Unit

Avis au lecteur

Le Parlement de la Communauté française a adopté le 25 mai 2011 une résolution visant le remplacement de l'appellation *Communauté française de Belgique* par l'appellation *Fédération Wallonie-Bruxelles*.

La Constitution belge n'ayant pas été modifiée en ce sens à la date de publication du présent rapport, les textes à portée juridique comportent toujours l'appellation *Communauté française*, tandis que l'appellation *Fédération Wallonie-Bruxelles* est utilisée dans les cas de communication usuelle. C'est cette règle qui a été appliquée au présent document.

Avant-propos

Ce présent rapport d'activités a été établi pour une période allant du 1er juin 2010 au 31 mai 2012.

Le 1^{er} juin 2010 correspond à l'élection de Madame Marianne Coessens à la présidence de l'Agence et de Monsieur Vincent Wertz à la vice-présidence. En juin 2012, le Comité de gestion a réélu Mme Coessens et M. Wertz à ces fonctions. Ce rapport porte donc sur leur premier mandat.

Ce document, après ratification par le Comité de gestion lors de sa séance plénière du 6 novembre 2012, a été transmis à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Enseignement supérieur, à Madame Marie-Dominique Simonet, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la commission de l'Enseignement supérieur du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

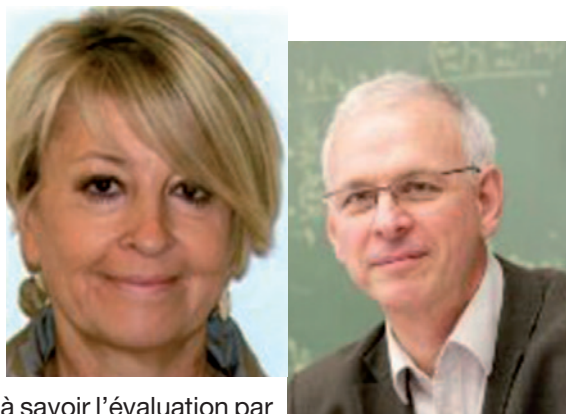
Ce rapport d'activités 2010-2012 fait également l'objet d'une diffusion, en 500 exemplaires, auprès des principaux partenaires de l'AEQES.

Il est, en outre, publié sur le site internet de l'AEQES depuis le 15 mars 2013.

Le mot de la Présidente et du Vice-Président

Les années académiques 2010-2011 et 2011-2012 ont été particulièrement riches en expériences tant pour l'AEQES, que pour toute la communauté de l'enseignement supérieur qu'elle concerne.

Le premier élément majeur est que l'Agence a rempli son contrat, à savoir parvenir à finaliser toutes les évaluations prévues et ce, malgré des difficultés de recrutement au sein de notre Cellule exécutive – difficultés qui sont maintenant aplanies.



Ensuite, l'AEQES a dû répondre à ses obligations extérieures, à savoir l'évaluation par l'ENQA et, en corollaire, la demande d'inscription sur le registre EQAR (effective depuis le 3 décembre 2012) : ce fut là l'une des principales tâches à laquelle nous nous sommes tous attelés, tant la Cellule exécutive que les membres du Comité de gestion et, même, des volontaires extérieurs issus de notre enseignement supérieur. Élaborer notre rapport d'autoévaluation et accueillir la visite des experts de l'ENQA nous a mobilisés pendant plus d'une année.

L'on peut considérer que le rapport de l'ENQA est globalement favorable, même si un certain nombre d'améliorations à apporter ont été relevées. Certaines ont pu l'être immédiatement ; d'autres nécessitent un peu plus de temps ; les autres font l'objet de nos travaux actuels.

Dans le cadre du suivi de notre évaluation par l'ENQA, l'AEQES a cherché à maintenir et augmenter son autonomie, tout en restant dans le domaine public et en gardant à l'esprit que ces améliorations doivent rester avant tout formatives et non normatives.

L'AEQES a également réfléchi à travers ses différents groupes de travail à diverses problématiques :

- réflexion à propos des modifications décrétales à apporter concernant notamment son statut, ses champs d'évaluation, la périodicité des visites, le plan de suivi des institutions, l'intégration des étudiants au sein des comités d'experts ;
- réflexion à propos des pratiques d'évaluation tant au niveau du référentiel d'évaluation qui a subi une refonte complète et qui est actuellement dans sa première phase de mise en œuvre auprès des institutions volontaires, qu'au niveau de la méthodologie concernant le recrutement des experts, leur formation, l'information à propos de la structure de notre enseignement supérieur ;
- réflexion, enfin, à propos de la communication à améliorer par rapport aux différents groupes d'acteurs de notre enseignement supérieur (notamment les étudiants) et ce, afin d'accroître la lisibilité et la visibilité de l'Agence.

Il faut noter que l'AEQES continue à s'ouvrir vers le monde extérieur à travers, notamment, sa participation à différents colloques, ainsi que par l'établissement de partenariats de plus en plus nombreux (à titre d'exemples : avec la Communauté germanophone pour l'évaluation de certains cursus ou avec la Cti pour l'évaluation des cursus Ingénieur).

Un important travail de tous nos membres concerne aussi les différentes analyses transversales qui ont été menées et, tout particulièrement, celle des cursus Informatique qui a nécessité un grand travail de réflexion à propos de la méthodologie à adopter étant donné que cette évaluation concernait 46 institutions et trois types d'opérateurs.

C'est lors de tels événements transversaux qu'un des apports de l'AEQES se voit le mieux illustré : mettre ensemble tous les acteurs de la communauté de l'enseignement supérieur, leur apprendre à se connaître et à s'estimer, de même qu'à travailler ensemble. Mais aussi assurer l'implémentation d'une culture qualité auprès de toutes les institutions de l'enseignement supérieur et de ses acteurs.

Même s'il reste encore un long chemin à parcourir, il faut remercier tous les membres de notre communauté et, plus particulièrement, ceux de la Cellule exécutive et du Comité de gestion sans lesquels rien de ce qui a été fait n'aurait pu être accompli.

Rapport d'activités 2010-2012

L'Agence planifie l'évaluation formative des programmes d'enseignement supérieur (bachelier et master) et rend compte des résultats obtenus

L'Agence planifie l'évaluation formative des programmes d'enseignement supérieur

Une procédure d'évaluation se déroule en trois phases : évaluation interne, évaluation externe et suivi.

L'évaluation interne mobilise l'ensemble des acteurs de l'entité responsable du programme évalué et se concrétise par la rédaction d'un **rapport d'autoévaluation**. La direction de l'entité évaluée désigne une commission composée d'un coordonnateur et de représentants des personnels académique, scientifique, administratif et technique, et d'étudiants. Un **guide méthodologique** facilitant la rédaction du rapport est mis à disposition du coordonnateur et des réunions de coordonnateurs sont organisées par l'Agence à leur intention.

L'évaluation externe implique l'engagement d'experts indépendants qui sont mandatés par l'Agence pour analyser les rapports d'autoévaluation de tous les établissements responsables d'un cursus donné, visiter les établissements et rencontrer les acteurs concernés. Au terme de chaque visite, les experts rédigent un **rapport préliminaire** à destination des autorités académiques. Ils élaborent ensuite le **rapport final de synthèse** incluant, s'il échet, les observations des autorités académiques et le transmettent à l'Agence. Celui-ci est publié sur le site internet de l'Agence¹. L'Agence assure aux experts une information détaillée sur les résultats attendus et sur la méthodologie mise en œuvre. Le comité des experts rédige également un état des lieux comprenant une présentation contextualisée de l'offre de formation et de ses débouchés en Fédération Wallonie-Bruxelles, en regard des pratiques dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Cet état des lieux contient une analyse des forces, faiblesses, risques et opportunités pour l'ensemble du cursus évalué, ainsi qu'une liste de recommandations visant l'amélioration de la qualité globale de la formation. Une fois finalisé, l'état des lieux est présenté par un membre du comité des experts (généralement par son président) aux représentants des établissements concernés par l'évaluation ainsi qu'aux membres du Comité de gestion de l'Agence. Après avoir pris connaissance de cet état des lieux, l'Agence rédige une note analytique qui sera intégrée à la suite du document des experts. L'état des lieux complété de la note analytique de l'Agence devient l'**analyse transversale**. Cette analyse est publiée sur le site internet de l'Agence². Celle-ci est également transmise au(x) ministre(s) ayant l'enseignement supérieur dans ses (leurs) attributions, au(x) conseil(s) de l'enseignement supérieur et aux établissements concernés.

Le suivi : les autorités académiques de chaque établissement organisent le suivi à donner au processus d'évaluation. Dans les six mois qui suivent la publication sur le site internet de l'Agence des rapports finaux de synthèse par établissement pour un cursus donné, chaque établissement concerné transmet à l'Agence un **calendrier et plan de suivi des recommandations du comité des experts**. Ce document de suivi est également publié sur le site de l'Agence en regard du rapport final de synthèse correspondant. Une procédure de suivi en permet l'actualisation tous les trois ans.

La méthodologie de l'AEQES prévoit que les phases initiales d'une évaluation s'étendent sur environ deux années : une année est consacrée à l'évaluation interne (depuis la première réunion des coordonnateurs jusqu'au dépôt du rapport d'autoévaluation), une autre année à l'évaluation externe (depuis l'organisation des entretiens préalables aux visites jusqu'à la publication de l'analyse transversale). Le suivi intervient alors en s'inscrivant dans la durée, vers une troisième phase d'amélioration pérenne de la qualité du programme évalué.

Comme l'indique la figure 1, la durée des évaluations explique que, sur la période que couvre le présent rapport d'activités, l'AEQES a été impliquée par les évaluations de 18 cursus différents, répartis sur cinq années au sein du plan décennal.

1 http://aeqes.be/rapports_finaux_synthese.cfm

2 http://aeqes.be/rapports_list.cfm?documents_type=5

Figure 2 : évaluations 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 en quelques chiffres

Cursus Indicateurs	Sc. politiques	Sociologie	Infocom	Préscolaire	MKT-CE	BSI-BSF	MaSTIC	Informatique
Nombre d'étudiants*	2989	2577	4489	3074	4324	8359	74	6279
Nombre d'établissements	6	5	6	16	13	19	2	46
Nombre de jours d'évaluation externe	12	13	12	32	30	50	4	99
Nombre d'experts engagés	6	6	5	9	8	12	5	39
Nombre d'experts étrangers	5	5	3	4	2	5	4	14
Coût de l'évaluation externe (en euros)	73.797	71.617	59.996	146.398	99.289	216.408	31.148	420.309

* Nombre d'étudiants arrêté au 1^{er} décembre 2008 pour Sciences politiques, Sociologie, Information et communication, Instituteur(-trice) préscolaire, Soins infirmiers & Sage femme, Marketing & Commerce extérieur.
Nombre d'étudiants arrêté au 1^{er} décembre 2009 pour MaSTIC et Informatique.

L'Agence rend compte des résultats des évaluations

Sur la période considérée, l'AEQES a publié les documents et supports suivants :

- six rapports finaux de synthèse et une analyse transversale pour l'évaluation du cursus Sciences politiques ;
- cinq rapports finaux de synthèse et une analyse transversale pour l'évaluation du cursus Sociologie ;
- six rapports finaux de synthèse et une analyse transversale pour l'évaluation du cursus Information et communication ;
- seize rapports finaux de synthèse et une analyse transversale pour l'évaluation du cursus Instituteur(-trice) préscolaire ;
- treize rapports finaux de synthèse et une analyse transversale pour l'évaluation du cursus Marketing & Commerce extérieur ;
- vingt rapports finaux de synthèse et une analyse transversale pour l'évaluation du cursus Soins infirmiers & Sage femme ;
- le rapport "Tendances".

En outre, deux outils à destination des établissements ont été produits :

- mémento sur le calendrier et le plan de suivi des recommandations des experts, note explicative à destination des établissements (première version en octobre 2010, deuxième version revue et corrigée en octobre 2011) ;
- mémo à l'attention des établissements pour l'organisation pratique de la visite du comité des experts (première version en mars 2011, deuxième version revue et corrigée en mars 2012) ;

Enfin, le rapport d'activités couvrant la période du 1^{er} juillet 2008 au 1^{er} juin 2010 a été publié et diffusé largement.

Par ailleurs, l'AEQES a été invitée à présenter sa méthodologie et les résultats des évaluations qu'elle a menées à différentes occasions. La liste complète de ces interventions se trouve en annexe 8.

L'Agence tisse différents partenariats dans le cadre des évaluations qu'elle mène

1) Partenariat avec la Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft (AHS)

En 2010, l'AEQES et la Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft (AHS) ont noué un accord de collaboration visant à confier à l'AEQES l'évaluation externe des bacheliers en Soins infirmiers et en Instituteur(-trice) primaire.

Ces évaluations externes sont effectuées selon la méthodologie et les modalités mises en œuvre par l'AEQES et s'inscrivent dans le plan décennal de l'AEQES.

L'évaluation du bachelier en Soins infirmiers de la AHS a ainsi été réalisée en 2010-2011. L'évaluation du bachelier Instituteur(-trice) primaire se déroulera en 2013-2014.

2) Partenariat avec la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti)

Le 20 janvier 2011, un accord a été conclu entre l'AEQES et la Commission des Titres d'Ingénieur³. Cet accord fait suite à la demande unanime des responsables de quatre universités (Université de Liège, Université catholique de Louvain, Université libre de Bruxelles et Université de Mons) de faire accréditer leurs formations d'ingénieurs par la Cti.

L'accord entre les deux agences organise la campagne conjointe d'évaluation externe des établissements qui aura lieu entre fin 2012 et début 2013.

Il acte l'établissement d'un référentiel intégré dans lequel chacune des parties a inclus ses spécificités. Il organise la composition des équipes d'experts et la logistique des visites.

Un rapport commun sera établi par les experts, à partir duquel chacune des agences conduira la démarche qui lui est propre : pour l'AEQES, publication du rapport d'évaluation et organisation du suivi (phases obligatoires pour toutes les formations en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2008) ; pour la Cti, délibération collective en plénière, publication d'un avis avec ses recommandations, décision quant à l'octroi du label EUR-ACE⁴ et transmission à la Direction de l'Enseignement supérieur pour décision sur l'admission par l'Etat français.

Pour construire cette collaboration, des membres de chacune des agences ont participé, à titre d'observateur, à des visites d'évaluation externe organisées par l'agence partenaire.

3) Partenariat avec la Police fédérale

En 2009, la Police fédérale a souhaité nouer un accord de collaboration avec l'AEQES en matière de méthodologie d'évaluation. Cette collaboration s'inscrit dans l'objectif poursuivi par la Police de « développer d'urgence une stratégie de formation globale, de maintenir ou de stimuler des formations de qualité et d'élaborer un système d'évaluation approprié »⁵.

Entre juin 2010 et mai 2012, l'AEQES a pu apporter son soutien à la Police fédérale lors de deux occasions : au cours d'une journée visant la préparation des commissions d'évaluation aux visites des écoles de Police (31 janvier 2011) et d'une journée d'études sur l'avenir de la formation policière (22 février 2012).

4) Partenariat avec la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) du Québec

Le 28 novembre 2011, l'AEQES a accueilli en ses bureaux une délégation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du Québec⁶. À la suite de cette rencontre, une convention de collaboration a été signée entre les deux organismes. Les objectifs de cette collaboration sont notamment « d'échanger sur les processus, les outils, les modes de fonctionnement, les réalisations, etc. et d'évaluer la possibilité d'organiser des activités de mise en commun, des stages de professionnels, des visites d'observation, etc. ».

3 La Cti (Commission des Titres d'Ingénieur) est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'habilitier toutes les formations d'ingénieur, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger.

4 Label qualité européen pour les programmes de bachelier et de master d'ingénieur. Plus d'information sur <http://www.enaee.eu/eur-ace-system>.

5 Rapport « Evaluation des 10 ans de la réforme de la police », 2008, page 29.
On line : <http://www.infozone.be/biblio/fedpol/cg/2009-05-28/2009-05-28-avis-5-f.pdf> (consulté le 7 août 2012).

6 Agence d'évaluation québécoise dont les missions sont similaires à celles de l'AEQES. <http://www.ceec.gouv.qc.ca/>

5) Partenariats ponctuels

La Cellule exécutive a intégré à deux reprises, à la demande de l'ENQA, l'un de ses membres, Mme Nathalie Lugano, *project manager*, dans un comité d'experts et ceci à titre d'observatrice. L'objectif de cette participation était pour Mme Lugano de prendre connaissance du travail concret d'une agence qualité. Les visites se sont déroulées les 2 et 3 février 2012, à la Haute Ecole Léonard de Vinci et les 6 et 7 février 2012 à l'ULg dans le cadre de l'évaluation des cursus en informatique.

Les ressources dont dispose l'Agence pour atteindre ses objectifs

1) Les ressources humaines

Le 1^{er} juin 2010, la Cellule exécutive disposait de 3,8 ETP : un poste de directeur, deux postes d'attachés de niveau 1 (dont un poste n'a pas été occupé du 12 juillet 2010 au 25 octobre 2010 pour raison de congé de maternité) et un poste d'assistant à 4/5^e temps.

De septembre 2010 à janvier 2011, la DGENORS a mis à disposition de la Cellule exécutive un poste d'assistant à temps plein. Ce poste a permis de renforcer la Cellule exécutive durant le congé de maternité de l'un des deux agents de niveau 1.

Entre octobre et décembre 2010, la Cellule exécutive a également accueilli un chargé de mission à temps plein.

C'est à partir du début de l'année 2011 que la Cellule exécutive a été renforcée de façon plus durable : en février 2011, un nouveau poste d'attaché à temps plein a été attribué ; un second a suivi en mars 2011 ; un troisième en septembre 2011.

Enfin, en février 2012, un poste d'attaché est devenu vacant suite à la démission de l'un des agents.

Au 1^{er} juin 2012, la Cellule exécutive disposait de 5,8 ETP : un poste de directeur temps-plein, quatre postes d'attachés temps-plein (dont un à durée déterminée) et un poste d'assistant à 4/5^e temps.

L'Agence estime que l'encadrement dont elle bénéficie actuellement est toujours insuffisant pour accomplir ses missions. Des démarches ont été entreprises, en collaboration avec les cabinets des ministres de l'Enseignement supérieur, pour octroyer davantage d'autonomie à l'Agence en matière de ressources humaines⁷.

Les membres du personnel de l'Agence s'inscrivent dans une dynamique de formation tout au long de la vie et ont eu l'occasion de développer leurs compétences et connaissances au cours des deux années que couvre le présent rapport d'activités. Les activités de formation qu'ils ont suivies sont listées en annexe 10.

2) Les ressources matérielles

L'Agence bénéficie d'une allocation budgétaire annuelle que lui transfère le Gouvernement de la Communauté française. L'Agence est un service à gestion séparée.

L'AEQES a perçu une dotation de 691.000 € en 2010 et de 737.000 € en 2011. De plus amples informations budgétaires sont disponibles en annexe 5.

7 Cf. avis du 18 juin 2012, annexe 7

L'Agence réfléchit sur ses pratiques d'évaluation et cherche à les améliorer

À travers ses différents groupes de travail

Les décisions de l'Agence sont prises par son Comité de gestion (voir la composition du Comité de gestion en annexe 2 et la liste des décisions prises par celui-ci en annexe 4). Pour approfondir les thématiques de ses débats et pour éclairer sa prise de décision, celui-ci mandate divers groupes de travail. La composition des différents groupes de travail est reprise en annexe 3.

Sept groupes de travail ont été actifs sur la période que couvre ce rapport d'activités :

1) GT Evaluation et suivi

La principale tâche de ce groupe de travail a été de préparer l'évaluation de l'AEQES par l'ENQA. Tout d'abord, le groupe de travail s'est attelé à la rédaction d'un projet d'AGCF fixant les modalités d'évaluation de l'AEQES⁸. Il a ensuite été plus particulièrement chargé de procéder à l'analyse des ESG et de rédiger le rapport d'autoévaluation de l'AEQES. Son rôle a également été de formaliser l'assurance qualité interne de l'AEQES.

À la suite de l'évaluation externe de l'AEQES par l'ENQA, ce groupe de travail a été fusionné avec le GT Ethique et stratégie pour travailler au suivi de l'évaluation de l'AEQES.

2) GT Ethique et stratégie

Ce groupe de travail a pour mission d'analyser toutes les questions d'ordre méthodologique.

En 2010, ce groupe de travail a élaboré un mémento définissant les balises relatives à la rédaction, par les établissements, du calendrier et du plan de suivi des recommandations des experts. Le groupe de travail a ensuite analysé l'ensemble des calendriers et plans de suivi réalisés sur la base de ce mémento. Il a relevé une série d'améliorations à apporter au document et a produit une version revue et corrigée de celui-ci. Par la suite, le groupe de travail a élaboré un projet de procédure d'actualisation du plan de suivi.

Le groupe de travail a également rédigé un code de déontologie visant trois types d'acteurs : les membres du Comité de gestion, les membres de la Cellule exécutive et les membres des comités d'experts. La partie relative aux experts figure depuis en annexe de leur contrat d'expertise.

Ce groupe a également procédé à une révision du règlement d'ordre intérieur de l'Agence, introduisant une flexibilisation dans la prise de décision en cas d'absence de quorum aux séances plénières du Comité de gestion.

Le GT Ethique et stratégie et le GT Evaluation et suivi ont été rassemblés en mai 2011. La suite de leurs travaux a principalement été concentrée sur le suivi de l'évaluation de l'AEQES par l'ENQA. Ces travaux se sont articulés autour de plusieurs thématiques :

- les modifications décrétales à apporter ;
- l'avenir de l'Agence (son statut, son champ d'évaluation, etc.) ;
- l'inclusion d'étudiants dans les comités d'experts.

8 Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 juillet 2010 fixant les modalités de l'examen externe cyclique de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur.

Deux sujets devront encore faire l'objet d'une réflexion particulière au sein de ce groupe de travail :

- le développement d'une méthodologie pour l'évaluation de programmes co-organisés, co-diplômés ou « fusionnés » ;
- le renforcement de la procédure de suivi.

3) GT Référentiel et indicateurs

Après quelques années de fonctionnement, l'AEQES a souhaité faire évoluer son référentiel d'évaluation. En effet, bien qu'il couvre tous les champs d'analyse de la qualité d'un programme d'enseignement supérieur, le référentiel employé jusqu'à présent favorise une démarche plus descriptive qu'analytique.

Dans le travail de révision du référentiel, l'AEQES a travaillé en synergie avec les différents types d'enseignement ainsi qu'avec des experts en démarche qualité. Ces personnes ont été rassemblées au sein d'un groupe de travail intitulé « Référentiel et indicateurs ».

Entre avril 2010 et mai 2012, ce groupe de travail a procédé à la rédaction d'un projet de nouveau référentiel. Pour ce faire, il a puisé parmi plusieurs sources d'inspiration :

- les ESG ;
- les témoignages et suggestions d'amélioration formulés par les parties prenantes de l'Agence (notamment les établissements et les experts au travers des enquêtes que ceux-ci ont complétées ces dernières années) ;
- des référentiels employés par d'autres agences européennes sur la base desquels le groupe de travail a établi une analyse comparative.

Le nouveau référentiel produit par le groupe de travail comprend cinq critères, chacun se déclinant en plusieurs dimensions. Le référentiel s'accompagne d'un guide (vade-mecum) à la fois utile à la rédaction des rapports d'autoévaluation et à la phase d'évaluation externe. Ce document présente, entre autres, différents outils, un lexique, des questions permettant de guider l'évaluation et des exemples.

Ce nouveau référentiel couvre toujours les champs d'analyse abordés jusqu'ici dans les évaluations de programmes menées par l'AEQES, il intègre cependant aussi de nouveaux éléments tels que les acquis d'apprentissage et le futur cadre francophone des certifications. Le relevé des critères de ce nouveau référentiel est repris en annexe 6.

Le référentiel a été conçu de façon générique. Il est applicable à l'évaluation de tout programme et à tout type d'enseignement. Il s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'Agence, à savoir l'adaptation des démarches qualité aux objectifs poursuivis par les établissements (*fitness for purpose*). Une introduction conceptuelle revient sur ces notions de façon détaillée. Elle présente les cadres d'inspiration du nouveau référentiel, la méthodologie utilisée et les principes qui la guident, notamment celui de l'appropriation de la démarche qui se veut participative, non prescriptive et formative.

Le nouveau référentiel sera employé dès 2013-2014 à l'occasion d'une phase d'expérimentation. Le groupe de travail apportera ensuite à celui-ci les ajustements nécessaires.

4) GT Communication

Partant du constat que l'Agence gagnerait à accroître sa visibilité (notamment auprès des étudiants) et suite aux recommandations formulées par l'ENQA, le GT Communication a envisagé différentes pistes de solutions pour parvenir à mieux communiquer sur ses missions et sur l'assurance qualité.

Il a, en amont, élaboré une stratégie et un plan de communication.

Le groupe de travail a ensuite envisagé les différents outils de communication qu'il souhaitait exploiter davantage. Lors de ses prochaines réunions, il aura d'ailleurs pour tâche d'élaborer une politique de communication *online* ciblant particulièrement les étudiants.

Enfin, le groupe de travail a entamé une réflexion sur la préparation d'un événement à l'occasion des 10 ans de l'AEQES.

5) GT Experts

Entre juin 2010 et mai 2012, le GT Experts a été chargé d'analyser les candidatures d'experts potentiels pour l'évaluation des cursus suivants :

- Informatique ;
- Sciences et technologies de l'information et de la communication ;
- Techniques graphiques ;
- Ingénieur civil & Bioingénieur ;
- Histoire & Histoire de l'art ;
- Diététique ;
- Construction ;
- Ergothérapie ;
- Arts plastiques, visuels et de l'espace.

Outre l'examen des candidatures d'experts pour les évaluations suivantes, le groupe de travail devra également inclure à l'ordre du jour de ses prochaines réunions la complétion de la jurisprudence de la sélection des experts et la révision de la méthodologie de validation des candidatures.

6) GT Plan décennal

Le GT Plan décennal a procédé, en 2010, à l'élaboration d'une procédure visant la révision annuelle du plan décennal de l'AEQES. Il a ensuite proposé les projets de plans décennaux 2011-2021 et 2012-2022.

7) GT Rapports

Le GT Rapports a été chargé, entre juin 2010 et mai 2012, de rédiger les projets de note analytique des analyses transversales suivantes :

- Sciences politiques ;
- Information et communication ;
- Sociologie ;
- Instituteur(-trice) préscolaire ;
- Marketing & Commerce extérieur ;
- Soins infirmiers & Sage femme ;
- Sciences et technologies de l'information et de la communication.

Le groupe de travail a également rédigé un document intitulé « Tendances » qui reprend, à travers les évaluations menées en 2009-2010, certaines thématiques récurrentes pour les analyser de manière transversale.

À travers l'évaluation par l'ENQA et les recommandations de l'EQAR

Après avoir signé un contrat avec l'AEQES, l'ENQA a proposé une liste de membres pour constituer le comité d'évaluation et l'Agence a eu la possibilité d'en prendre connaissance afin de garantir tout risque de conflit d'intérêts.

L'Agence a fourni un rapport d'autoévaluation ainsi qu'une documentation reprenant les diverses publications de l'Agence : analyses transversales, guides méthodologiques, brochures, manuel qualité et rapport d'activités 2008-2010.

La visite du comité d'évaluation s'est déroulée les 27 et 28 avril 2011 dans les bureaux de l'AEQES. Au mois de juin 2011, un rapport provisoire a été communiqué à l'Agence qui a pu exercer son droit de réponse sur les éléments factuels. Ensuite, le comité d'évaluation a déposé son rapport au Bureau de l'ENQA qui a pris sa décision formelle le 9 septembre 2011.

Le 26 septembre 2011, l'ENQA a envoyé à l'Agence un courrier pour annoncer le statut de membre de plein droit octroyé à l'AEQES et pour souligner les recommandations les plus importantes à ses yeux.

Enfin, l'Agence a transmis aux ministres de l'enseignement supérieur, au Parlement et à ses principaux partenaires les résultats de l'évaluation.

Le rapport d'autoévaluation de l'Agence, le rapport du comité d'évaluation ainsi que lettre du Bureau de l'ENQA (version originale et traduction) sont disponibles sur le site internet de l'Agence⁹.

Les recommandations formulées par le comité des experts et par le Bureau de l'ENQA font l'objet d'un suivi de la part de l'AEQES. Plusieurs recommandations ont été mises en œuvre ; d'autres sont actuellement en discussion au sein du Comité de gestion de l'Agence ou de l'un de ses groupes de travail ; enfin, certaines recommandations nécessitant des modifications décrétales ont été traitées au sein d'un avis adressé par l'AEQES aux ministres ayant l'enseignement supérieur parmi leurs attributions. Cet avis figure en annexe 7 du présent rapport d'activités.

L'Agence a également introduit sa candidature pour figurer sur le registre EQAR. Elle y figure de façon effective depuis le 3 décembre 2012.

À travers la participation à différentes activités ayant trait à l'évaluation et à la qualité de l'enseignement supérieur

L'Agence a assisté et/ou participé à plus de 60 activités (séminaires, présentations, colloques, comptes rendus, etc.) sur la période couverte par le présent rapport.

La liste complète des activités au cours desquelles l'Agence est intervenue se trouve en annexe 8. Celles auxquelles l'Agence a participé sont listées dans l'annexe 9.

Ces activités permettent à l'AEQES :

- 1) de mieux se faire connaître, de communiquer sur ses spécificités, de partager ses expériences ;
- 2) de bénéficier de témoignages de la part d'autres agences d'évaluation ou de différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur ;
- 3) de mettre ses propres pratiques en perspectives, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Par ailleurs, l'AEQES a été invitée à s'impliquer dans différents groupes de travail nationaux ou internationaux :

- Groupe de travail initié par le Conseil de l'Education et de la formation en Fédération Wallonie-Bruxelles (CEF) et ayant pour objectif de clarifier et de mettre en correspondance des termes utilisés par différentes parties prenantes de l'enseignement (tels que les compétences, les acquis d'apprentissages, les référentiels, etc.) ;
- Depuis avril 2012, groupe de travail initié par l'ENQA et portant sur les impacts des procédures externes d'assurance qualité sur l'enseignement supérieur européen (voir ci-dessous) ;
- Groupe de travail initié par la DGENORS en préparation d'un décret relatif à la codiplomation ;
- Sous-groupe de travail sur la qualité, au sein du groupe de travail sur le Cadre francophone des certifications initié par le Gouvernement conjoint interfrancophone régional et communautaire ;
- Depuis mai 2012, un groupe de travail initié par l'ENQA sur la thématique de l'excellence ;
- Séminaire de formation «*experts for agency reviews*» (mai 2012).

⁹ Documents en français : http://www.aeqes.be/agence_evaluation.cfm
Documents en anglais : http://www.aeqes.be/english_quality_at_aeqes.cfm

L'Agence mesure l'impact de ses actions et se profile pour l'avenir

Projet de mesure d'impact

L'AEQES, en réflexion sur l'évolution des pratiques en matière de démarche qualité dans l'enseignement supérieur, contribue activement depuis avril 2012 au groupe de travail de l'ENQA sur les impacts des procédures externes d'assurance qualité sur l'enseignement supérieur européen. Pas moins de dix-sept agences qualité sont impliquées dans la réflexion. L'ENQA prévoit de publier un document qui visera à prendre en compte, entre autres éléments, les méthodologies utilisées, l'utilisation d'indicateurs, les champs d'analyse, l'engagement des parties prenantes et aussi, les freins détectés.

Par ailleurs, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'AEQES a décidé de conduire un projet de mesure d'impact de ses activités sur le développement d'une culture qualité au sein des établissements. Pour ce faire, elle fait appel à des étudiants issus de masters et masters complémentaires de différents domaines (sociologie, sciences de l'éducation, sciences politiques, etc.) désireux d'effectuer un stage en son sein et de développer un mémoire sur ces questions de mesure d'impact.

Un premier étudiant a répondu à cet appel : il s'agit d'un étudiant, philosophe de formation et inscrit dans le master complémentaire en Gestion totale de la qualité de l'UMons. Pour collecter les informations utiles à son analyse, il a conçu un questionnaire destiné aux personnes en charge de la qualité aux niveaux institutionnel et des programmes dans des cursus déjà évalués par l'AEQES. Ce questionnaire a été adressé à l'ensemble de ces personnes en juin 2012. Il fera l'objet d'une analyse approfondie au sein du mémoire de cet étudiant.

Perspectives d'évolutions

Désirant développer sa réflexion à partir de l'expérience engrangée depuis le décret AEQES du 22 février 2008 et s'appuyant sur les recommandations de l'ENQA émises lors de l'évaluation de l'AEQES courant 2011, ainsi que sur les demandes de l'EQAR en termes de mesures de suivi, l'Agence a rédigé un avis en juin 2012. Cet avis décrit dans le détail une série de perspectives d'avenir en lien avec l'évolution du contexte dans lequel l'Agence s'inscrit. Il développe la manière dont l'Agence envisage de mettre en œuvre des points d'amélioration méthodologiques (revoir le référentiel d'évaluation, consolider la procédure de suivi, inclure les étudiants dans les comités des experts, réduire le cycle d'évaluation, etc.) et opérationnels (meilleure autonomie, notamment en matière de gestion de ressources humaines).

Bien que publié après la date de la période couverte par ce présent rapport d'activités, l'intégralité de cet avis est reprise en annexe 7.

Annexes

Annexe 1 : Réalisation des évaluations : calendrier précis

Suite et fin des évaluations 2009-2010

2009-2010	Présentation de l'état des lieux	Validation de la note analytique	Publication de l'analyse transversale	Publication des calendriers et plans de suivi	Réunion de débriefing
Sciences politiques	6/07/2010	7/09/2010	15/09/2010	17/01/2011	9/05/2011
Sociologie	5/10/2010	5/10/2010	6/10/2010		
Information et communication					
Instituteur(-trice) préscolaire	9/11/2010	7/12/2010	8/12/2010		

Suite et fin des évaluations 2010-2011

2010-2011	Entretiens préalables	E-Day	Visites	Publication des rapports finaux de synthèse
Marketing & Commerce extérieur	21 et 22/09/2010	23/09/2010	Du 5/10/2010 au 22/02/2011	14/06/2011
Soins infirmiers & Sage femme	du 6 au 9/09/2010	10/09/2010	Du 7/10/2010 au 16/03/2011	

2010-2011 (suite)	Présentation de l'état des lieux	Validation de la note analytique	Publication de l'analyse transversale	Publication des calendriers et plans de suivi	Réunion de débriefing
Marketing & Commerce extérieur	4/10/2011	8/11/2011	16/11/2011	14/12/2011	29/02/2012
Soins infirmiers & Sage femme	8/11/2011	13/12/2011	20/12/2011		

Réalisation des évaluations 2011-2012

- INFORMATIQUE

L'évaluation de l'informatique portait sur 46 établissements (5 universités, 12 hautes écoles et 29 établissements d'enseignement de promotion sociale). L'ampleur de cette évaluation a supposé que l'Agence développe une méthodologie d'évaluation adaptée. En ses séances plénières des 5 octobre 2010 et 11 janvier 2011, l'Agence a établi la méthodologie de composition du comité des experts. Afin de couvrir l'évaluation des 46 établissements concernés, l'Agence a opté pour la constitution de plusieurs comités (à composition variable) : un comité dont le président assurerait l'évaluation des Sciences informatiques et les autres comités (également à composition variable) dont les présidents assureraient l'évaluation des bacheliers professionnalisants.

Pour les visites et les rapports finaux de synthèse destinés aux établissements, chaque président s'est coordonné avec les experts composant les comités respectifs. L'analyse transversale a ensuite été élaborée par les six présidents qui ont établi une méthodologie de travail visant à assurer la transversalité de l'évaluation à travers les trois types d'enseignement évalués. En outre, l'Agence a sollicité les conseils de l'enseignement supérieur concernés afin de rédiger des questions à caractère transversal. Ces questions ont été validées par le Comité de gestion de l'Agence en sa séance plénière du 1^{er} juin 2011 avant d'être transmises aux présidents et aux experts du comité. La réponse à ces questions transversales est intégrée à l'analyse transversale.

Activités organisées dans le cadre de l'évaluation INFORMATIQUE	Dates
Définition d'une méthodologie adaptée	5/10/2010 et 11/01/2011
2 ^e réunion des coordonnateurs	29 et 30/11/2010
Réunion de préparation entre les présidents	28/03/2011
Validation des questions transversales	1/06/2011
3 ^e réunion des coordonnateurs et dépôt des rapports d'autoévaluation	21/06/2011
Entretiens préalables	du 28/09/2011 au 14/10/2011
<i>E-Day</i>	11 et 12/10/2011
Visites	du 24/10/2011 au 13/03/2012
Publication des rapports finaux de synthèse	13/06/2012

- SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'évaluation du master en Sciences et technologies de l'information et de la communication (MaSTIC) portait sur deux universités.

Activités organisées dans le cadre de l'évaluation MaSTIC	Dates
2 ^e réunion des coordonnateurs	29/11/2010
Validation des candidatures d'experts	1/03/2011
Entretiens préalables	5/07/2011
<i>E-Day</i>	6/07/2011
Visites	du 16/10/2011 au 21/10/2011
Publication des rapports finaux de synthèse	6/02/2012
Présentation de l'état des lieux	5/06/2012
Validation de la note analytique	5/06/2012
Publication de l'analyse transversale	10/07/2012

Préparation des évaluations 2012-2013

Cursus concernés	1 ^e réunion des coordo	2 ^e réunion des coordo
Diététique (4 hautes écoles)	23/03/2011	19/10/2011
Construction (3 hautes écoles et 8 établissements d'enseignement de promotion sociale)	5/09/2011	26/03/2012
Techniques graphiques (4 hautes écoles et 5 établissements d'enseignement de promotion sociale)	22/03/2011	18/10/2011
Ingénieur civil & Bioingénieur (4 universités)	21/03/2011	17/10/2011
Arts plastiques, visuels et de l'espace (10 écoles supérieures des arts)	6/09/2011	28/03/2012
Ergothérapie (6 hautes écoles)	5/09/2011	27/03/2012
Histoire & Histoire de l'art (5 universités)	24/03/2011	20/10/2011

Préparation des évaluations 2013-2014

Cursus concernés	1 ^e réunion des coordo
Langues et lettres (5 universités)	30/05/2012
Instituteur(-trice) primaire (16 hautes écoles)	31/05/2012
Sciences économiques et de gestion (6 universités et 2 hautes écoles)	01/06/2012

Les autres évaluations planifiées en 2013-2014 ont été initiées en dehors de la période couverte par le présent rapport d'activités.

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de gestion de l'AEQES

Le Comité de gestion de l'Agence est composé de 24 membres effectifs avec voix délibérative et d'un secrétaire. Chaque membre effectif a un suppléant, proposé et désigné dans les mêmes conditions.

Entre le 1^{er} juin 2010 et le 31 mai 2012, les membres de l'Agence ont été :

Représentants du corps académique et scientifique des universités proposés collégalement par les Recteurs

M. André Boussard (UCL-Mons), membre suppléant
M. Freddy Coignoul (ULg), membre effectif
Mme Anne Heldenbergh (UMons), membre effectif
Mme Anne-Marie de Kerchove (FUSL), membre suppléant
M. Philippe Lepoivre (Agro-Bio-Tech ULg), membre suppléant
M. Marc Pirlot (UMons), membre suppléant
Mme Laurence Rosier (ULB), membre effectif
M. Vincent Wertz (UCL), membre effectif

Représentants du corps enseignant des Hautes Ecoles, proposés par le Conseil inter réseaux de concertation

M. Paul Anciaux (HE Leonard de Vinci), membre suppléant depuis le 19 juillet 2011
Mme Marianne Coessens (HEB), membre effectif
Mme Elfriede Heinen (SeGEC), membre suppléant jusqu'au 18 juillet 2011, puis membre effectif à partir du 19 juillet 2011
M. Richard Jusseret (HE Blaise Pascal), membre suppléant
Mme Corinne Matillard (HE Charlemagne), membre suppléant
Mme Anne-Marie Moniotte (HELMo), membre effectif jusqu'au 18 juillet 2011
M. Philippe Musch (HELB – Ilya Prigogine), membre effectif
M. André Nossent (HE de la Ville de Liège), membre suppléant
M. Michel Van Koninckxloo (HE Condorcet), membre effectif depuis le 19 juillet 2011
M. Eric Vandamme (HE Condorcet), membre effectif jusqu'au 18 juillet 2011

Représentants du corps enseignant des Ecoles supérieures des Arts, proposés par le Conseil supérieur de l'enseignement supérieur artistique

M. Etienne Baffrey (IAD), membre suppléant
M. Frédéric de Roos (Conservatoire royal de Bruxelles), membre effectif depuis le 23 novembre 2011
M. Guido Jardon (IMEP), membre suppléant
Mme Françoise Klein (ESA Saint-Luc Bruxelles), membre effectif
M. François Thiry (Conservatoire royal de Liège), membre effectif jusqu'au 22 novembre 2011

Représentants du corps enseignant des Ecoles de Promotion sociale organisant l'Enseignement supérieur, proposés par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale

Mme Selma Bellal (SeGEC), membre suppléant
Mme Arielle Bouchez (EPFC), membre effectif
Mme Anne Dangoisse (IEPSCF Uccle), membre suppléant depuis le 9 décembre 2010
M. Pierre Flament (EPS Farciennes), membre effectif
Mme Josiane Koeck-Sefe (IEPSCF Evere-Laeken), membre suppléant jusqu'au 8 décembre 2010

Représentant du personnel administratif des institutions universitaires, proposés par le Conseil interuniversitaire de la Communauté française

Mme Christine Jacqmot (UCL), membre suppléant depuis le 19 juillet 2011

Mme Maryse Malvaux (FUNDP), membre effectif

Mme Anne Osterrieth (UCL), membre suppléant jusqu'au 18 juillet 2011

Représentants du personnel administratif des Hautes Ecoles proposés par le Conseil général des Hautes Ecoles

Mme Magali Foidart (HE de la Ville de Liège), membre suppléant jusqu'au 18 juillet 2011

Mme Fabienne Lecris (HENALLUX), membre effectif depuis le 19 juillet 2011

Mme Dominique Lorfèvre (HE Galilée), membre effectif jusqu'au 18 juillet 2011

Mme Laurence Noël (HE de la Ville de Liège), membre suppléant depuis le 19 juillet 2011

Représentants des étudiants, proposés par les organisations représentatives des étudiants

M. Nicolas Adans (UNECOF), membre effectif du 8 septembre 2010 au 16 février 2012

M. Philippe Bonneels (UNECOF), membre effectif jusqu'au 7 septembre 2010

M. Nathan Charlier (FEF), membre suppléant depuis le 9 décembre 2010

Mme Marie-Sarah Delefosse (UNECOF), membre effectif depuis le 17 février 2012

M. Marc Dossin (FEF), membre effectif jusqu'au 7 septembre 2010

M. Laurent Fastrez (FEF), membre effectif depuis le 9 décembre 2010

M. Jérémy Grosman (FEF), membre effectif depuis le 9 décembre 2010

Mme Fanny Poirson (FEF), membre suppléant jusqu'au 8 décembre 2010

Mme Valérie Polsenaere (UNECOF), membre suppléant jusqu'au 7 septembre 2010

M. Yannick Rolland (UNECOF), membre suppléant depuis le 17 février 2012

Mme Caroline Smits (UNECOF), membre suppléant du 8 septembre 2010 au 16 février 2012

Représentants des organisations syndicales proposés par celles-ci

Mme Christiane Cornet (CGSP), membre effectif

M. Bernard De Commer (CGSP), membre suppléant depuis le 9 décembre 2010

M. Marc Fourny (CGSLB), membre effectif

Mme Claire Gislain (CGSLB), membre suppléant

Mme Sylvie Kwaschin (CGSP), membre suppléant jusqu'au 8 décembre 2010

M. Jacques Neyrinck (CSC), membre effectif

M. Jos Palange (CNE), membre suppléant

Représentants des milieux professionnels, sociaux et culturels

M. Eric Domb (Union wallonne des Entreprises), membre effectif

M. Marc Luwel (Herculestichting), membre effectif jusqu'au 8 décembre 2010

Mme Andrée Sursock (EUA), membre effectif

M. Steven Van Luchene (VLIR), membre effectif depuis le 9 décembre 2010

La Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS)

Mme Chantal Kaufmann (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles), membre effectif

Représentants des ministres ayant l'Enseignement supérieur dans leurs attributions , siégeant avec voix consultative

M. Julien Nicaise (Cabinet du Ministre Jean-Claude Marcourt)

M. Stéphane Heugens (Cabinet de la Ministre Marie-Dominique Simonet)

Annexe 3 : Composition des groupes de travail

Groupe de travail	Nombre de réunions entre juin 2010 et juin 2012	Composition
EVALUATION ET SUIVI	6	Selma Bellal Arielle Bouchez (supp.) Marianne Coessens Christiane Cornet Elfriede Heinen Philippe Lepoivre Andrée Sursock Vincent Wertz
COMMUNICATION	7	Arielle Bouchez André Boussard Anne Dangoisse (supp.) Fabienne Lecris Françoise Klein
ETHIQUE ET STRATEGIE	8	Selma Bellal Christiane Cornet Pierre Flament (supp.) Elfriede Heinen Françoise Klein Philippe Lepoivre Andrée Sursock Steven Van Luchene
ETHIQUE, STRATEGIE, EVALUATION & SUIVI (fusion des GT Ethique et stratégie + Evaluation et suivi)	6	Selma Bellal Arielle Bouchez (supp.) Marianne Coessens Christiane Cornet Elfriede Heinen Françoise Klein Philippe Lepoivre Andrée Sursock Steven Van Luchene Vincent Wertz
EXPERTS	6	Composition variable selon le comité des experts à sélectionner (représentants du type d'enseignement concerné au sein du Comité de gestion + un représentant des conseils supérieurs concernés)
PLAN DECENNAL	5	Paul Anciaux Arielle Bouchez (supp.) Anne Dangoisse Maryse Malvaux Frédéric de Roos
RAPPORTS	14	Arielle Bouchez Christiane Cornet Anne Dangoisse (supp.) Anne Heldenbergh Elfriede Heinen
REFERENTIELS ET INDICATEURS	14	Selma Bellal Dominique Demasy Kevin Guillaume Christine Jacqmot Nathalie Jauniaux Laurent Fastrez Elfriede Heinen Maryse Malvaux Elie Milgrom Jacques Neiryck André Vyt Anne-Marie Wynants

Annexe 4 : Liste des séances plénières et des décisions prises par le Comité de gestion

	Date	Ordre du jour	Décisions
58°	01/06/2010	Adoption du procès-verbal du 4 mai 2010 Rapport intermédiaire des GT GT Communication : présentation du nouveau site internet GT Référentiels et indicateurs : information Contrat des experts : ajustements sur proposition de la Cellule exécutive Droit de réponse, calendrier et plan de suivi : quelle validation au sein des établissements ? Collaboration AEQES-Cti : point d'information Compte-rendu du séminaire : « <i>Quality and Transparency in Higher Education : Expectations, Tools and the Link to Institutional Autonomy</i> » (Bologne, 17 et 18 mai 2010) Election du président et du vice-président de l'Agence Divers	<i>Résultats élections : Présidente, Mme COESSENS Vice-président, M. WERTZ</i>
59°	06/07/2010	Présentation de l'état des lieux SCIENCES POLITIQUES Adoption du procès-verbal du 1er juin 2010 Proposition de budget 2011 Etat d'avancement des évaluations en cours Rapport intermédiaire des GT GT Plan décennal Mise à jour de la composition des GT Divers : Liste des documents à destination des experts Demande de collaboration AHS – Eupen pour SOINS INFIRMIERS Agenda des réunions plénières 2011	<i>Validation du budget ajusté 2010 et du budget 2011</i> <i>Report du dépôt des calendriers et plans de suivi INSTITUTEUR(- trice) PRESCOLAIRE</i> <i>Collaboration avec la AHS : intégration de la AHS dans l'évaluation SOINS INFIRMIERS & SAGE FEMME</i> <i>Approbation du calendrier 2011 des réunions plénières</i>
60°	07/09/2010	Adoption du PV du 6 juillet 2010 Rapport intermédiaire des GT GT Rapports : adoption des notes conclusives rédigées par le Comité de gestion pour l'analyse transversale SCIENCES POLITIQUES GT Ethique et stratégie : état d'avancement GT Plan décennal : projet de plan décennal 2011-2021 Etat d'avancement des évaluations en cours : BSI-BSF : demande de collaboration AHS – Eupen pour SOINS INFIRMIERS - suivi MKT-CE : désistement d'un expert (suivi) Informatique : développement d'une méthodologie adaptée Evaluation de l'AEQES : AGCF du 15 juillet 2010 ENQA : terms of reference et contract Echéancier de l'évaluation Projet de collaboration avec la Cti Divers : Liste des documents à destination des experts Validation de deux candidatures d'expert	<i>Approbation des documents « terms of reference » et « contract » concernant l'évaluation de l'AEQES par l'ENQA</i>

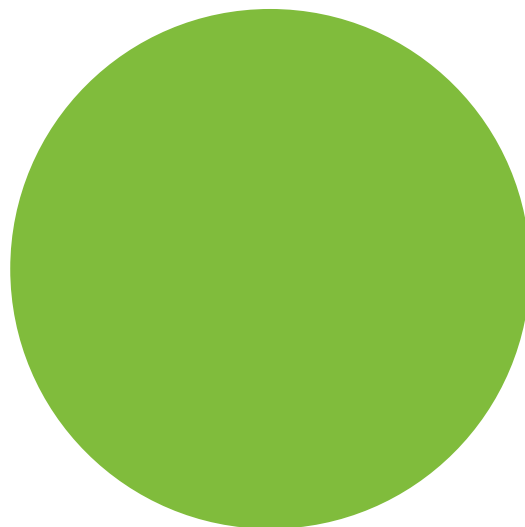
	Date	Ordre du jour	Décisions
61°	05/10/2010	Présentation de l'état des lieux SOCIOLOGIE Présentation de l'état des lieux INFORMATION et COMMUNICATION Adoption des procès-verbaux du 6 juillet 2010 et du 7 septembre 2010 Rapport intermédiaire des GT GT Rapports : approbation des notes analytiques SCIENCES POLITIQUES, SOCIOLOGIE et INFORMATION et COMMUNICATION GT Plan décennal : dépôt du projet 2010-2020 GT Ethique & stratégie : état d'avancement Projet de collaboration AEQES – Cti pour l'évaluation des programmes d'ingénieur civil : approbation de l'accord de collaboration Méthodologie de l'évaluation transversale INFORMATIQUE Divers : BSI-BSF : demande de collaboration AHS – Eupen pour SOINS INFIRMIERS - suivi Validation de deux candidatures d'expert	<i>Approbation des notes analytiques SCIENCES POLITIQUES, SOCIOLOGIE et INFORMATION et COMMUNICATION</i> <i>Décision de confier au GT Rapports la rédaction de « TENDANCES »</i> <i>Approbation de la note explicative relative au calendrier et plan de suivi</i> <i>Approbation de l'accord de collaboration AEQES-Cti</i> <i>Approbation de la méthodologie de sélection des experts INFORMATIQUE</i> <i>Validation de candidatures d'experts</i>
62°	09/11/2010	Présentation de l'état des lieux INSTITUTEUR(-trice) PRESCOLAIRE Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2010 Proposition de modification du ROI Rapport intermédiaire des GT GT RAPPORTS : approbation de la note analytique INSTITUTEUR(-trice) PRESCOLAIRE Vote concernant le contenu de l'état des lieux INSTITUTEUR(-trice) PRESCOLAIRE GT AUTOEVALUATION : approbation de la 1° partie du rapport d'autoévaluation Mise en place du GT EXPERTS Validation du RAPPORT d'ACTIVITES 2008-2010 Etat d'avancement des évaluations en cours Projet de plan décennal 2010-2020	<i>Approbation de la 1° partie du rapport d'autoévaluation de l'AEQES</i> <i>Mise en place du GT EXPERTS</i> <i>Validation du rapport d'activités 2008-2010</i>
	24/11/2010	Cette séance spéciale du Comité de gestion avait comme point unique à son ordre du jour de débattre du projet d'analyse de l'Agence en Forces – Faiblesses – Opportunités – Risques (SWOT)	
63°	07/12/2010	Adoption des procès-verbaux du 9 novembre et du 24 novembre 2010 Proposition de modification du ROI Rapport intermédiaire des GT GT RAPPORTS : approbation de la note analytique INSTITUTEUR(-trice) PRESCOLAIRE ; périmètre et objectifs de l'état des lieux ; priorité(s) à définir pour une analyse transversale (« méta-rapport ») GT AUTOEVALUATION : suivi PLAN DECENNAL : examen des avis des divers Conseils sur le projet de plan décennal 2010-2020 Compte rendu de : Séminaire ENQA « Assurance qualité et acquis d'apprentissage » (Vienne, septembre 2010) Assemblée générale ENQA (Helsinki, septembre 2010) Divers	<i>Approbation des modifications à apporter au ROI</i> <i>Approbation de la note analytique INSTITUTEUR(-trice) PRESCOLAIRE</i>
64°	11/01/2011	Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2010 Rapport du GT PLAN DECENNAL et validation du plan décennal 2010-2020 Evaluation du cursus INFORMATIQUE : compte-rendu du GT EXPERTS : ajustements méthodologiques validation des candidatures d'experts et choix des experts présidentiables Evaluation de l'AEQES : information et composition du comité des experts ENQA Projet ENQA IQA Group : activités de <i>benchmarking</i> entre plusieurs agences sur des thématiques choisies Compte-rendu du séminaire ENQA « Assurance qualité et acquis d'apprentissage » (Vienne, septembre 2010) Divers	<i>Approbation du plan décennal 2010-2020</i> <i>Approbation d'une méthodologie adaptée pour l'évaluation INFORMATIQUE</i> <i>Validation de candidatures d'experts</i>

	Date	Ordre du jour	Décisions
65°	01/02/2011	<p>Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2011</p> <p>Rapport d'autoévaluation</p> <p>Etat d'avancement des évaluations suivi des évaluations</p> <p>le point sur les candidatures d'experts pour les cursus INFORMATIQUE et MaSTIC</p> <p>Collaboration AEQES-Cti : compte-rendu de la réunion d'information</p> <p>Divers</p>	<p><i>Convocation d'une séance plénière extraordinaire pour approuver le rapport d'autoévaluation de l'AEQES</i></p>
66°	14/02/2011	<p>Validation du rapport d'autoévaluation de l'Agence</p>	<p><i>Validation du rapport d'autoévaluation</i></p>
67°	01/03/2011	<p>Approbation du procès-verbal des séances plénières du 1^{er} et du 14 février 2011</p> <p>Evaluations 2012-2013 :</p> <p> approbation des listes d'indicateurs HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART, CONSTRUCTION (EPS), INGÉNIEUR CIVIL et BIONGÉNIEUR (référentiel intégré AEQES-Cti)</p> <p>Collaboration AEQES – Communauté germanophone : publication du rapport final de synthèse et du plan & calendrier de suivi des recommandations de la AHS</p> <p>Evaluations 2011-2012 :</p> <p> validation des candidatures d'experts supplémentaires et choix de « présidents » pour INFORMATIQUE</p> <p> validation des candidatures d'experts et choix de « présidents » pour MaSTIC (master en Sciences et technologies de l'information et de la communication)</p> <p> questions transversales pour l'évaluation informatique</p> <p>Mise à jour des GT de l'AEQES</p> <p>Autoévaluation AEQES :</p> <p> approbation du « Manuel qualité »</p> <p> dispositions pratiques pour la visite du comité des experts (entretiens)</p> <p>Divers</p>	<p><i>Validation des listes d'indicateurs</i></p> <p><i>AHS : publication des rapports finaux de synthèse et calendrier et plan de suivi</i></p> <p><i>Choix de présidents pour INFORMATIQUE et MaSTIC</i></p> <p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p> <p><i>Modification de la composition des GT</i></p> <p><i>Validation du manuel qualité</i></p>
68°	05/04/2011	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 1^{er} mars 2011</p> <p>Evaluations 2012-2013 : approbation des listes d'indicateurs DIÉTÉTIQUE, CONSTRUCTION (HE), ERGOTHÉRAPIE</p> <p>Evaluation de l'Agence : entretiens des 27 et 28 avril, informations pratiques</p> <p>Compte rendu ENQA Forum (La Haye, 4 mars 2011)</p> <p>Evaluations 2009-2010 : synthèse des résultats des enquêtes réalisées auprès des experts, des étudiants et des établissements</p> <p>Evaluations 2011-2012 :</p> <p> INFORMATIQUE : choix de questions transversales, proposition du GT Rapports, information sur la constitution des comités d'experts</p> <p> MaSTIC : information sur la constitution des comités d'experts</p> <p>Divers : compte-rendu du Forum qualité de Lyon (18-20 novembre 2010)</p>	<p><i>Validation des listes d'indicateurs</i></p> <p><i>Approbation des questions transversales INFORMATIQUE</i></p> <p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p>
69°	07/06/2011	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 5 avril 2011</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <p> Évaluations 2009-2010 : compte-rendu des deux séances de débriefing ; question parlementaire sur l'évaluation SCIENCES POLITIQUES</p> <p> Évaluations 2010-2011 : rapport préliminaire/droit de réponse/réunion préparatoire état des lieux</p> <p> Evaluations 2011-2012 : validation de candidatures d'experts supplémentaires ; composition des comités des experts, planning des visites</p> <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <p> GT RAPPORTS : premiers commentaires sur la compilation et éléments de méthodologie</p> <p>Evaluation de l'Agence : compte rendu des 27 et 28 avril, premières conclusions des experts</p> <p>ENQA et suivi</p> <p>Divers</p> <p> Compte-rendu du Colloque INQAAHE (Madrid, 4-7 avril 2011)</p> <p> Compte-rendu du Forum qualité de Lyon (18-20 novembre 2010)</p> <p> Projet ENQA sur « IQA Benchmarking » : état d'avancement</p> <p> Compte-rendu d'actions de communication :</p> <p> table ronde de la commission qualité du Pôle Hainuyer</p> <p> Invitation à une journée de séminaire de la Police fédérale</p> <p> Article publié dans QualiGuide du MWQ</p> <p> Invitation à Santhea (19 mai 2011)</p>	<p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p> <p><i>GT EXPERTS : modification de la composition</i></p>

	Date	Ordre du jour	Décisions
70°	05/07/2011	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 7 juin 2011</p> <p>Evaluation du cursus HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART : approbation de la liste d'indicateurs</p> <p>Personnel pour la Cellule exécutive : engagement sur fonds propres, suivi</p> <p>Projet de budget 2012</p> <p>Evaluation de l'Agence : rapport des experts ENQA, droit de réponse et suivi</p> <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail : GT Communication</p> <p>Divers</p> <p>Compte-rendu du Colloque INQAAHE (Madrid, 4-7 avril 2011)</p> <p>Compte-rendu du séminaire ENQA : IQA Benchmarking</p>	<p><i>Validation de la liste d'indicateurs ajustée</i></p> <p><i>Proposition de modification des articles 7, 22 et 23 du décret du 22/02/2008</i></p> <p><i>Approbation du budget ajusté 2011 et du projet de budget 2012</i></p> <p><i>Validation du droit de réponse de l'AEQES à l'ENQA</i></p> <p><i>Transformation du « GT Autoévaluation » en « GT Evaluation et Suivi »</i></p>
71°	06/09/2011	<p>« Quel référentiel pour AEQES ? Concepts et méthodes »</p> <p>Approbation du procès-verbal des séances plénières du 7 juin 2011 et du 5 juillet 2011</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours :</p> <p>Examen de la procédure de sélection des experts</p> <p>Validation des candidatures d'experts potentiels pour les cursus HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART</p> <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <p>GT ETHIQUE ET STRATÉGIE : analyse des calendriers et plans de suivi publiés en 2010</p> <p>Divers</p> <p>Compte-rendu du Colloque INQAAHE (Madrid, 4-7 avril 2011)</p> <p>Compte-rendu du séminaire ENQA « Quality Assurance and Lifelong Learning » (Bonn, mai 2011)</p>	<p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p>
72°	04/10/2011	<p>Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2011</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <p>INGÉNIEUR CIVIL & BIOINGÉNIEUR : validation des candidatures d'experts potentiels et désignation des présidents</p> <p>HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART : validation de candidatures additionnelles et désignation des présidents</p> <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <p>GT EVALUATION ET SUIVI : résultat de l'évaluation ENQA et suivi des recommandations</p> <p>GT ETHIQUE ET STRATÉGIE : validation du mémento « Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts » ; procédure d'actualisation du plan de suivi</p> <p>GT PLAN DÉCENNAL : composition du groupe de travail</p> <p>Divers</p> <p>Compte-rendu du Colloque INQAAHE (Madrid, avril 2011)</p> <p>Compte-rendu du séminaire ENQA «Quality Assurance and Lifelong Learning» (Bonn, mai 2011)</p>	<p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p> <p><i>Choix des présidents pour INGÉNIEUR CIVIL & BIOINGÉNIEUR et HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART</i></p> <p><i>Validation du mémento « Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts »</i></p>
73°	08/11/2011	<p>Présentation de l'état des lieux MARKETING & COMMERCE EXTÉRIEUR</p> <p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 4 octobre 2011</p> <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <p>GT RAPPORTS : note analytique « Marketing & Commerce extérieur » ; document TENDANCES</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <p>Evaluations 2012-2013 : Compte rendu des réunions des coordonnateurs TECHNIQUES GRAPHIQUES, DIÉTÉTIQUE, INGÉNIEUR CIVIL & BIOINGÉNIEUR, HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART</p> <p>Un entretien avec Lucien Bollaert, Vice-président de l'EQAR</p> <p>Divers</p> <p>Mise à jour de la composition des GT</p> <p>Compte-rendu du séminaire ENQA « Quality assurance in joint programmes » (Vienne, 19 septembre 2011)</p> <p>Demande d'intervention financière pour formation de coordinateurs ESA</p>	<p><i>Approbation de la note analytique MARKETING & COMMERCE EXTÉRIEUR</i></p> <p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p> <p><i>Report de la date du dépôt du rapport d'autoévaluation HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART</i></p>

	Date	Ordre du jour	Décisions
74 ^e	13/12/2011	<p>Présentation de l'état des lieux SOINS INFIRMIERS & SAGE FEMME</p> <p>Approbation du procès-verbal des séances plénières du 4 octobre 2011 et du 8 novembre 2011</p> <p>Communications :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion des rapports ENQA Courrier pour le renouvellement des mandats du Comité de gestion Demande d'intervention financière pour formation de coordinateurs ESA Signature d'un accord d'entente avec la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) – Québec Suivi de l'entretien avec M. Pelosato (cabinet de M. Marcourt) <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> GT RAPPORTS : note analytique SOINS INFIRMIERS & SAGE FEMME ; document TENDANCES GT REFERENTIEL & INDICATEURS : présentation du projet de référentiel d'évaluation AEQES GT EXPERTS : validation des candidatures d'experts potentiels pour les cursus DIETETIQUE, ERGOTHERAPIE et TECHNIQUES GRAPHIQUES ; désignation des experts présidents en DIETETIQUE et TECHNIQUES GRAPHIQUES GT PLAN DECENNAL : proposition de plan décennal 2012-2022, sur la base des courriers des Conseils ; demande de collaboration avec la Communauté germanophone pour l'évaluation du bachelier « instituteur primaire » en 2013-2014 <p>Compte-rendu du séminaire ENQA « <i>Quality assurance in joint programmes</i> » (Vienne, 19 septembre 2011)</p> <p>L'AEQES doit-elle introduire sa candidature pour figurer sur le registre EQAR ? Débat</p> <p>Divers</p>	<p><i>Approbation de la note analytique SOINS INFIRMIERS & SAGE FEMME</i></p> <p><i>Validation de TENDANCES</i></p> <p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p> <p><i>Collaboration avec la AHS : intégration de la AHS dans l'évaluation INSTITUTEUR(-trice) PRIMAIRE</i></p>
75 ^e	07/02/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 13 décembre 2011</p> <p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reddition des comptes 2011 Constitution du Comité de gestion (mandats 2012) et élections (juin 2012) <p>Plan décennal 2012-2022</p> <p>L'AEQES doit-elle introduire sa candidature pour figurer sur le registre EQAR ? Décision</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> 2010-2011 : enquête auprès des experts : résultats ; enquête auprès des établissements et des étudiants ; débriefing 2012-2013 : proposition de candidature d'experts ARTS PLASTIQUES, VISUELS et de l'ESPACE ; le point sur les constitutions de comités 2013-2014 : validation des listes de référence des indicateurs : LANGUES et LETTRES, INSTITUTEUR PRIMAIRE, SCIENCES ECONOMIQUES et de GESTION, AUDIOLOGIE, GESTION des TRANSPORTS et LOGISTIQUE ENTREPRISE <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> GT COMMUNICATION GT EVALUATION & SUIVI <p>Communication conjointe AEQES-Cti lors du colloque ENQA-INQAAHE du 1er décembre 2011</p> <p>Divers</p>	<p><i>Non-validation du plan décennal</i></p> <p><i>Décision d'introduire une candidature à EQAR</i></p>
76 ^e	06/03/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 7 février 2011</p> <p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> Compte-rendu de la rencontre de la délégation du Comité de gestion au Cabinet de M. le Ministre Jean-Claude Marcourt Budget ajusté 2012 <p>Plan décennal 2012-2022</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> 2010-2011 : enquête auprès des établissements : résultats 2011-2012 : le point sur les évaluations externes INFORMATIQUE 2012-2013 : proposition de candidature d'experts (suite) ARTS PLASTIQUES, VISUELS et de l'ESPACE Le point sur les constitutions de comités 2013-2014 : validation des listes de référence des indicateurs LANGUES et LETTRES, INSTITUTEUR PRIMAIRE, SCIENCES ECONOMIQUES et de GESTION, AUDIOLOGIE, GESTION des TRANSPORTS et LOGISTIQUE ENTREPRISE, OPTIQUE-OPTOMETRIE, RELATIONS PUBLIQUES, PUBLICITE (dans ARTS APPLIQUES & TEXTILE) <p>Divers</p>	<p><i>Approbation du plan décennal 2012-2022 sous réserve d'un renforcement de la Cellule exécutive</i></p> <p><i>Validation des listes d'indicateurs</i></p>

	Date	Ordre du jour	Décisions
77 ^e	17/04/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 6 mars 2012</p> <p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivi des démarches entreprises par le Cabinet du Ministre Marcourt proposition de modification de décret (engagement sur fonds propres) Compte rendu de l'audition de l'AEQES à la Commission de l'enseignement supérieur du Parlement <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> 2010-2011 : enquête auprès des établissements et des étudiants : résultats 2011-2012 : le point sur les évaluations externes INFORMATIQUE 2012-2013 : proposition de candidatures d'experts et désignation des « présidents » ARTS PLASTIQUES, VISUELS et de l'ESPACE Proposition de candidature d'expert de la profession en HISTOIRE & HISTOIRE DE L'ART Compte-rendu des réunions des coordonnateurs CONSTRUCTION, ERGOTHERAPIE et ARTS PLASTIQUES, VISUELS et de l'ESPACE Le point sur les constitutions de comités <p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet « mesure d'impact » Compte rendu de la journée d'étude « Evaluation en éducation : Qui évalue et sur quels fondements ? » (SFE, Paris, 1er décembre 2011) 	<p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p>
78 ^e	08/05/2012	<p>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 17 avril 2012</p> <p>Validation des candidatures en vue de l'élection du président et du vice-président</p> <p>Etat d'avancement des évaluations en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> 2012-2013 : proposition de candidatures d'experts supplémentaires ARTS PLASTIQUES, VISUELS et de l'ESPACE ; proposition de candidatures d'experts TECHNIQUES GRAPHIQUES et désignation des présidents <p>Rapport intermédiaire des groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> GT Evaluation et suivi : courrier EQAR, information Procédure de suivi – actualisation du « calendrier et plan de suivi » : approbation de la procédure OP 09 du Manuel qualité GT Référentiel et indicateurs : validation du nouveau référentiel AEQES GT Communication : projet : les 10 ans d'AEQES <p>Information</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivi des démarches entreprises auprès des Cabinets des Ministres Mme Marie-Dominique Simonet et M. Jean-Claude Marcourt Proposition de modification de décret (engagement sur fonds propres) <p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> Compte rendu du European quality assurance forum 2012 	<p><i>Résultats élections : Présidente, Mme COESSENS</i></p> <p><i>Vice-président, M. WERTZ</i></p> <p><i>Validation de candidatures d'experts</i></p> <p><i>Projet de nouveau référentiel : validation du relevé de critères</i></p>



Annexe 5 : Comptabilité 2010 et 2011

COMPTABILITÉ 2010

1. RECETTES

	DROITS CONSTATES				
	Prévisions	Réalizations			
		A	B	C	D
Solde reporté de l'année budgétaire antérieure	1.026.980,64	1.026.980,64	0	0	1.026.980,64
Dotation (A.B. 41.30.44) DO 40	691.000,00	691.000,00			691.000,00
Autres droits	0,00	4.001,00			4.001,00
TOTAUX	1.717.980,64	1.721.981,64	0,00	0,00	1.721.981,64

A. droits constatés en cours d'années (créances de l'année)

B. réductions de visas d'années antérieures

C. droits réduits

D. total des possibilités budgétaires d'engagement pour l'année (A+B-C)

2. DEPENSES

	ENGAGEMENTS	
	Prévisions	Réalizations
Fonctionnement Agence		
2.1.1. Réunions plénières	3.850,00	2.849,17
2.1.2. Réunions Bureau	840,00	384,52
2.1.3. Réunions GT (Etiques et stratégie, divers, ...)	1.680,00	760,10
2.1.4. Cotisations, abonnements (ENQA, MWQ, ...)	6.500,00	12.584,28
2.1.5. Promotion (séminaires, journées de promotion, ...)	8.000,00	5.893,67
2.1.6. Frais de fonctionnement	2.000,00	770,35
2.1.7. Frais de mobilier	2.000,00	0,00
SOUS TOTAL	24.870,00	23.242,09

	ENGAGEMENTS	
	Prévisions	Réalizations
Fonctionnement Audit		
2.2.1. Réunion GT (Communication, rapport final, ...)	1.680,00	32,30
2.2.2. Réunions coordonnateurs	840,00	163,00
2.2.3. Promotion, Communication (brochures, site, ...)	60.500,00	18.383,66
2.2.4. Séminaire formation	4.000,00	696,59
2.2.5. Frais de fonctionnement Cellule exécutive	4.000,00	3.342,76
2.2.6. Audits (pré-visites, visites, impression rapports, ...)	529.500,00	367.012,30
2.2.7. Participation Colloques	12.000,00	5.925,57
2.2.8 Audit ENQA	35.000,00	30.627,39
SOUS TOTAL	647.520,00	426.183,57

TOTAL

449.425,66

3. SYNTHÈSE ET SOLDE

	DROITS ET ENGAGEMENTS					
	Prévisions	Réalizations	Différences			
			A	B	A>B	A<B
RECETTES (exécution du budget)	1.717.980,64	1.721.961,64			0,00	4.001,00
DEPENSES (exécution du budget)	672.390,00	449.425,66			222.964,34	0,00
SOLDE DE L'ANNEE						
RESULTAT (recettes - dépenses)	1.045.590,64	1.272.555,98			0,00	226.965,34

COMPTABILITÉ 2011

1. RECETTES

	DROITS CONSTATES				
	Prévisions ajustées	Réalizations			
		A	B	C	D
Solde reporté de l'année budgétaire antérieure	1.272.555,98	1.272.555,98			1.272.555,98
Crédit supplémentaire année antérieure	6.000,00	6.000,00			6.000,00
Dotation 2011 (A.B. 41.30.44) DO 40	737.000,00	737.000,00			737.000,00
autres recettes	0,00	8.676,46			8.676,46
TOTAUX	2.015.555,98	2.024.232,44			2.024.232,44

A. droits constatés en cours d'années (créances de l'année)

B. réductions de visas d'années antérieures

C. droits réduits

D. total des possibilités budgétaires d'engagement pour l'année (A+B-C)

2. DEPENSES

	ENGAGEMENTS	
	Prévisions	Réalizations
Fonctionnement Agence		
2.1.1. Réunions plénières	3.850,00	1.648,50
2.1.2. Réunions Bureau	672,00	9,50
2.1.3. Réunions GT «Stratégies»	2.800,00	1.636,55
2.1.4. Cotisations, abonnements (ENQA, MWQ, ...)	8.735,00	9.328,60
2.1.5. Promotion (séminaires, journées de promotion, ...)	15.000,00	75,70
2.1.6. Frais de fonctionnement	2.500,00	910,78
2.1.7. Frais de mobilier	4.000,00	0,00
SOUS TOTAL	37.557,00	13.609,63

	ENGAGEMENTS	
	Prévisions	Réalizations
Fonctionnement Audit		
2.2.1. Réunion GT (Communication, rapport final, ...)	1.680,00	1.305,40
2.2.2. Réunions préparatoires aux évaluations externes	1.240,00	79,80
2.2.3. Promotion, Communication (brochures, site, ...)	29.500,00	23.452,05
2.2.4. Séminaire formation	4.000,00	1.355,39
2.2.5. Frais de fonctionnement Cellule exécutive	7.800,00	618,99
2.2.6. Audits (pré-visites, visites, impression rapports, ...)	492.000,00	438.736,92
2.2.7. Participation Colloques	25.000,00	9.941,75
2.2.8. Audit ENQA/EQAR	6.523,25	10.988,98
2.2.9. Engagements (sous réserve de l'approbation des autorités compétentes)	116.000,00	0,00
SOUS TOTAL	683.743,25	486.479,28

TOTAL		500.088,91
--------------	--	-------------------

3. SYNTHÈSE ET SOLDE

	DROITS ET ENGAGEMENTS			
	prévisions	réalizations	différences	
	A	B	A>B	A<B
RECETTES (exécution du budget)	2.015.555,98	2.024.232,44	0,00	0,00
DEPENSES (exécution du budget)	721.300,25	500.088,91	221.211,34	0,00
SOLDE DE L'ANNEE				
RESULTAT (recettes - dépenses)	1.294.255,73	1.524.143,53	0,00	229.887,80

Annexe 6 : Relevé des critères du nouveau référentiel AEQES

Première partie du rapport d'autoévaluation : description synthétique du programme

Données de présentation de l'établissement

Données de présentation de l'entité responsable du programme évalué (faculté, catégorie)

Données de présentation du programme

Deuxième partie du rapport d'autoévaluation

Critère 1 : l'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Ce critère est explicitement repris dans le cadre légal en Communauté française de Belgique : « Les établissements d'enseignement supérieur sont tenus d'assurer le suivi et la gestion de la qualité pour toutes les missions qu'ils remplissent » stipule l'article 9 du décret du 31 mars 2004. Le décret du 14 novembre 2008 réaffirme l'engagement de l'enseignement de promotion sociale « [...], l'enseignement supérieur de promotion sociale s'inscrit dans le dispositif de la gestion de la qualité. Les établissements d'enseignement de promotion sociale qui organisent un enseignement supérieur assurent le suivi et la gestion de la qualité pour toutes les missions qu'ils remplissent à ce niveau d'enseignement [...] » précise l'article 73.

Ce critère vise à analyser l'existence, l'efficacité et l'équité d'une politique et de procédures associées pour la gestion de la qualité.

Dimension 1.1. : Politique de gouvernance de l'établissement

L'établissement a défini une politique de gouvernance en lien avec ses missions et ses valeurs. Dans ce cadre, il développe et met en œuvre une organisation et des procédures pour assurer une bonne gouvernance. La gouvernance facilite l'articulation de la gestion de la qualité entre le niveau institutionnel et le niveau du programme ; elle contribue à la qualité du programme évalué.

Dimension 1.2. : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

L'établissement/l'entité développe et met en œuvre une politique et des procédures associées pour la gestion de la qualité aux niveaux institutionnel, de l'entité et du programme. Ainsi, l'établissement s'engage explicitement dans l'instauration d'une culture qui reconnaît l'importance de la qualité et de sa gestion par des processus appropriés.

Dimension 1.3. : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

L'établissement/l'entité développe et met en œuvre des procédures et mécanismes d'élaboration, de pilotage et de révision périodique de son programme. Ce pilotage est efficace, participatif et contribue à développer la qualité du programme. Il prend en compte les résultats de toutes les évaluations de la qualité du programme.

Dimension 1.4. : Information et communication interne

L'établissement/l'entité a défini et met en œuvre une politique de communication et des procédures efficaces de diffusion de l'information auprès des parties prenantes internes.

Critère 2 : l'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Ce critère vise à permettre d'analyser les liens entre les acquis d'apprentissage visés par le programme et les besoins sociétaux (actuels ou prévisibles) à satisfaire en matière de formation et d'épanouissement. Il vise également à faire connaître la manière dont le programme, par ses objectifs et son contenu, favorise l'insertion socioprofessionnelle des diplômés et/ou leur intégration dans un parcours flexible de formation.

Dimension 2.1. : Mesure de la pertinence du programme

L'établissement/entité développe et met en œuvre des procédures et des mécanismes qui assurent que le programme s'inscrit dans le respect des dispositions légales, prend en compte les besoins et attentes des parties prenantes, favorise l'insertion socioprofessionnelle des diplômés et/ou l'intégration dans un parcours flexible de formation.

Dimension 2.2. : Information au public

L'établissement/l'entité rend régulièrement publiques des informations actualisées, impartiales et objectives, à la fois quantitatives et qualitatives, sur les programmes et diplômes proposés.

Critère 3 : l'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Ce critère vise à permettre d'évaluer la cohérence entre les éléments suivants : les acquis d'apprentissage annoncés du programme ; les contenus mis en œuvre ; l'agencement global du programme, le choix et la mise en séquence logique des activités ou dispositifs d'apprentissage ; les critères et modalités d'évaluation des apprentissages et le temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés par le programme.

Note : en fonction des pratiques de l'établissement, la terminologie peut varier : référentiel de compétences, référentiel de formation, dossiers pédagogiques, acquis d'apprentissage, etc.

Dimension 3.1. Les acquis d'apprentissage du programme

L'établissement/l'entité choisit, formule et publie les acquis d'apprentissage du programme. Ceux-ci sont réalistes, adéquats et communiqués de manière appropriée.

Dimension 3.2. : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

L'établissement/l'entité développe et met en œuvre des dispositifs et activités d'apprentissage permettant d'atteindre les acquis d'apprentissage visés.

Dimension 3.3. : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Le programme est agencé et mis en œuvre de manière adéquate afin d'atteindre les acquis d'apprentissage visés. Il permet aux étudiants d'atteindre ces derniers dans des délais raisonnables.

Dimension 3.4. : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Les critères et modalités d'évaluation sont établis en cohérence avec les acquis d'apprentissage visés et appliqués de manière systématique et constante. En outre, les exigences sont formulées de manière claire et communiquées en temps utile aux étudiants.

Critère 4 : l'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Le critère d'efficacité porte sur le degré de réalisation des objectifs du programme compte tenu des ressources mises en œuvre. Il vise à établir si le programme produit les résultats attendus, c'est-à-dire si les étudiants ont atteint à l'issue de leurs études les acquis d'apprentissage visés.

Par ce critère, l'établissement/l'entité est invité à considérer l'étudiant au moment de son inscription au programme, à suivre son parcours, à examiner les niveaux d'atteinte des acquis d'apprentissage et à considérer les taux de réussite. L'évaluation de l'efficacité du programme porte ainsi non seulement sur les caractéristiques des diplômés, mais également sur la capacité de l'établissement à favoriser la réussite des étudiants admis au programme. Le critère impliquera aussi l'examen de facteurs d'efficacité tels que l'affectation des ressources, les pratiques pédagogiques et les modalités organisationnelles mises en œuvre pour soutenir la qualité du programme.

Le critère d'équité porte sur les dispositifs mis en place au sein du programme afin d'être en mesure d'offrir aux étudiants, quel que soit leur parcours de formation antérieur, leur situation personnelle, sociale ou économique, la possibilité d'acquérir, d'actualiser et de développer tout au long de leur vie à la fois les acquis visés et des compétences professionnelles nécessaires afin d'assurer leur employabilité et de favoriser l'approfondissement de leur formation, la citoyenneté active et le dialogue interculturel.

Dimension 4.1. : Ressources humaines

L'établissement/l'entité s'assure que les ressources humaines sont adéquates et adaptées au programme et au(x) public(s) d'étudiants. L'établissement/l'entité met en œuvre les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de la compétence des personnels, en particulier du corps enseignant.

Dimension 4.2. : Ressources matérielles

L'établissement/l'entité s'assure que les ressources affectées aux infrastructures et outils pédagogiques sont adéquates et adaptées à l'atteinte des acquis d'apprentissage visés par le programme.

Dimension 4.3. : Equité : accueil, suivi et soutien des étudiants

L'établissement/l'entité s'assure que les dispositifs mis en œuvre pour orienter, guider et soutenir les étudiants en fonction de leur parcours sont équitables, adéquats et adaptés aux objectifs du programme.

Dimension 4.4. : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

L'établissement/l'entité garantit qu'il/elle collecte, analyse et utilise les informations nécessaires au pilotage des programmes de formation (d'études) et autres activités.

Critère 5 : l'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.

Dimension 5.1. : Méthodologie de l'autoévaluation

L'établissement/l'entité a effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.2. : Analyse SWOT

L'autoévaluation menée par l'établissement/l'entité se traduit par une analyse qui identifie à la fois les forces et les faiblesses du programme ainsi que les opportunités et les menaces émanant de son environnement.

Dimension 5.3. : Plan d'action et suivi

Sur la base de l'autoévaluation, l'établissement/l'entité a pris des décisions appropriées et raisonnées. Il a établi un plan d'action priorisé et défini des indicateurs de suivi dans un but d'amélioration constante de la qualité de son programme. Il effectue une analyse périodique et systématique de la qualité de son programme.

Annexe 7 : Avis de l'AEQES sur l'avenir de l'Agence

Le 18 juin 2012, les membres de l'Agence,

Ayant été sollicités lors de la séance plénière du Comité de gestion du 8 mai 2012, par Monsieur Toni Pelosato, chef de cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt et en présence du représentant du cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire Marie-Dominique Simonet, pour lui adresser un avis sur l'avenir de l'Agence dans le contexte de la préparation d'un nouveau dispositif législatif destiné à améliorer son organisation ;

Désirant développer leur réflexion à partir de l'expérience engrangée depuis le décret AEQES du 22 février 2008 et s'appuyant sur les recommandations de l'ENQA émises lors de l'évaluation de l'AEQES courant 2011, ainsi que sur les demandes de l'EQAR en termes de mesures de suivi;

ont souhaité prendre position sur les éléments suivants :

A. Remarques préliminaires

Ce présent avis s'appuie sur les sources d'information suivantes :

- l'avis de l'AEQES du 14 juin 2007¹⁰ relatif l'avenir de l'Agence dans le contexte de la préparation d'un nouveau dispositif législatif destiné à réformer son organisation ;
- l'expérience engrangée depuis la mise en œuvre des dispositions du décret AEQES du 22 février 2008, la réflexion permanente de l'Agence sur la base de cette expérience et des enquêtes menées auprès des établissements évalués, des experts ayant assuré une mission d'évaluation et des étudiants concernés par les programmes évalués; le travail en cours sur la mesure de l'impact de l'assurance qualité ;
- les résultats¹¹ de l'autoévaluation de l'Agence et de l'évaluation externe menée par l'ENQA en 2011 ;
- enfin, les mesures de suivi attendues par l'EQAR¹² pour envisager l'inscription de l'AEQES sur le Registre (en effet, début 2012, l'AEQES a introduit une demande d'intégration du registre EQAR. Ce dernier conditionne sa réponse à la manière dont l'AEQES mettra en œuvre les recommandations formulées par l'ENQA).

L'AEQES a été évaluée par l'ENQA dans le courant de l'année 2011. Cette évaluation a permis d'octroyer à l'AEQES le statut de membre de plein droit de l'ENQA¹³ et s'est accompagnée d'une série de recommandations.

De manière synthétique, les **points forts** qui ont été relevés sont les suivants :

- une culture d'amélioration continue ;
- un dialogue soutenu entre les parties prenantes ;
- la transparence des procédures ;
- des rapports adaptés au lectorat visé ;
- le professionnalisme de la Cellule exécutive ;
- et l'indépendance des décisions.

Les points d'amélioration identifiés par l'ENQA ont été accompagnés des **recommandations** suivantes :

- traduire les documents clés en anglais (ce qui, à l'heure de rédiger cet avis, a déjà été réalisé) ;
- revoir le référentiel d'évaluation (réalisé également, le nouveau référentiel de l'AEQES est actuellement en phase d'expérimentation) ;
- consolider la procédure de suivi ;
- réduire le cycle d'évaluation (à 5 ou 6 ans, selon le courrier du Bureau de l'ENQA) ;
- inclure les étudiants notamment dans les comités des experts ;
- et résoudre la question des ressources humaines et son indépendance en la matière.

L'Agence se positionnera sur ces points à l'avenir ; un rapport intermédiaire est attendu par l'ENQA en septembre 2013.

¹⁰ <http://www.aeqes.be/documents/20070614AvisAvenirAgence.pdf>

¹¹ Sont accessibles sur le site de l'Agence http://www.aeqes.be/agence_evaluation.cfm : le rapport d'autoévaluation de l'AEQES, le rapport d'évaluation de l'ENQA ainsi que la lettre du Bureau de l'ENQA.

¹² Voir traduction de la lettre de l'EQAR du 4 mars 2012

¹³ Pour une durée de cinq ans à partir du 26 septembre 2011.

Quant à l'EQAR, voici les commentaires formulés suite à la demande d'inclusion sur le Registre effectuée par l'AEQES :

[...] « Le Comité du Registre a constaté que la plupart des mesures entreprises en réponse aux recommandations n'ont été initiées que récemment ou sont toujours en discussion. Le Comité considère que l'information transmise par l'AEQES et précisant la manière dont l'Agence met en œuvre les mesures correctives est, en l'état, insuffisamment concluante pour permettre au Comité du Registre de produire un jugement global sur la conformité substantielle de l'AEQES aux ESG.

Le Comité du Registre a, pour ces raisons, reporté l'examen de la candidature de l'AEQES pour une inscription sur le registre et l'a conditionné à l'envoi, par l'AEQES, d'informations complémentaires relatives aux (futures) mises en œuvre de mesures d'amélioration prévues dans certains domaines et des premiers retours d'expérience relatifs à ces mesures. Il est demandé à l'AEQES de fournir ces informations complémentaires pour le 5 octobre 2012, afin de permettre au Comité du Registre d'analyser attentivement, lors de sa prochaine réunion, la candidature de l'Agence »¹⁴ [...].

Un courrier de l'Agence comportant des informations complémentaires est attendu par l'EQAR pour le 5 octobre 2012 au plus tard.

B. Synthèse des propositions

En synthèse, voici les propositions de l'AEQES dont l'argumentaire est développé dans les pages ci-après :

- ⇒ « veiller à développer et à mettre en œuvre des approches méthodologiques adaptées aux besoins du secteur et aux contextes en mutation » [point 2]
- ⇒ conférer à l'AEQES un autre statut juridique, celui d'un organisme d'intérêt public (OIP), de type B tout en veillant au maintien du statut et des avantages du personnel en place [point 3]
- ⇒ terminer un cycle complet d'évaluation des programmes de bachelier et de master offerts en FWB [point 5.1]
- ⇒ à partir de l'année académique 2018-2019, instaurer un autre type d'évaluation dont le cycle serait raccourci (par exemple 6 ans)
- ⇒ prévoir des mécanismes planifiés et concertés d'évaluation transversale (programmes choisis, thématiques ponctuelles, champs intégrés, ...) [point 5.1]
- ⇒ être et rester l'organisme de service public habilité à effectuer les évaluations de l'offre de formation inscrite dans le futur cadre francophone des certifications, du niveau 5 au niveau 8 inclus [point 5.2]
- ⇒ ne plus intégrer le référentiel d'évaluation au sein d'un texte à portée juridique afin qu'il soit un outil de travail évolutif et construit par l'Agence – en concertation avec les parties prenantes – et tenant compte des ESG et de leur évolution [point 5.3]
- ⇒ rendre obligatoire la procédure de suivi à mi-parcours du cycle décennal (ce qui permet une visite d'experts tous les cinq ans) et ce, pour tous les programmes évalués jusqu'en 2018 [point 5.4]
- ⇒ instaurer une commission de recours indépendante [point 6.1]
- ⇒ prévoir une dotation annuelle suffisante pour couvrir l'ensemble des missions de l'Agence [point 6.2]

1 les principes fondamentaux

Les membres de l'Agence réaffirment les principes suivants :

- 1.1. La question de la qualité et de son évaluation dans les établissements d'enseignement supérieur doit être placée sous la responsabilité de la **sphère publique** ;
- 1.2. Une **démarche largement participative** et **formative** est le gage d'une véritable appropriation durable des procédures d'amélioration continue :

« La culture de l'amélioration continue et d'un dialogue soutenu imprègne l'AEQES et, de fait, l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur »¹⁵, « L'AEQES a réussi à ancrer la notion de management interne de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur [...] ces établissements ont instauré des procédures de gestion de la qualité ou ont identifié des procédures existantes [...] c'est un bon début, cependant [...] le comité d'évaluation recommande que l'AEQES joue un rôle proactif dans l'examen de l'efficacité du management interne de la qualité des programmes et des établissements d'enseignement supérieur »¹⁶.

- 1.3. La **communication transparente des résultats** de ses activités d'évaluation (publication et diffusion des divers rapports et analyses) fournissant un état des lieux de certains aspects qualitatifs de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 1.4. **L'indépendance des experts** qui fournissent ces résultats et qui préserve ainsi l'Agence de tout conflit d'intérêt ;
- 1.5. L'aspect **non sanctionnant** de l'évaluation qui favorise un climat de confiance propice à l'amélioration de la qualité.

« Les évaluations de l'AEQES n'ont pas d'incidence formelle : l'Agence se concentre sur l'amélioration de la qualité »¹⁷.

- 1.6. Le fait d'assurer un **suivi** aux évaluations – tant de la part des établissements que de la part des autres parties prenantes – est crucial. Ce point est repris à la rubrique 5.3.

2 les missions

Les missions telles que définies à l'article 3 du décret du 22 février 2008¹⁸ doivent être maintenues dans le nouveau dispositif ; cependant, une **ouverture et une autonomie méthodologiques** seraient à considérer de manière à garantir la réalisation des missions et objectifs de l'Agence dans un contexte où l'enseignement supérieur lui-même évolue rapidement.

« Le comité d'évaluation a observé qu'il régnait une forte culture du consensus et de la concertation entre l'AEQES et les parties prenantes de l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique. Les démarches instaurées par l'AEQES reflètent cette culture. Le comité d'évaluation la juge propice à l'installation d'une culture de la qualité dans l'enseignement supérieur en concertation avec toutes les parties prenantes. Le cadre légal, lui, est apparu au comité d'évaluation comme assez contraignant. [...] ce cadre rend le système trop rigide pour permettre le développement du processus de management de la qualité et son adaptation à des besoins et contextes en mutation »¹⁹.

15 Page 4 du rapport d'évaluation ENQA

16 Pages 14 et 15 du rapport d'évaluation ENQA

17 Page 4 du rapport d'évaluation ENQA

18 Selon l'Article 3 du décret du 22 février 2008, l'Agence a pour mission de : 1o Veiller à ce que les cursus organisés par les établissements fassent l'objet d'une évaluation régulière mettant en évidence les bonnes pratiques, les insuffisances et les problèmes à résoudre; 2o Veiller à la mise en œuvre des procédures d'évaluation décrites au chapitre 4; 3o Favoriser, par la coopération entre toutes les composantes de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre de pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans chaque établissement; 4o Informer le Gouvernement, les acteurs et les bénéficiaires de l'enseignement supérieur de la qualité de l'enseignement supérieur dispensé en Communauté française; 5o Formuler aux responsables politiques des suggestions en vue d'améliorer la qualité globale de l'enseignement supérieur; 6o Faire toute proposition qu'elle juge utile dans l'accomplissement de ses missions, d'initiative ou à la demande du Gouvernement; 7o Représenter la Communauté française auprès des instances nationales et internationales en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur.

19 Page 36 du rapport d'évaluation ENQA

« Le Comité du Registre a constaté que les indicateurs utilisés par l'AEQES étaient définis par le gouvernement de la Communauté française de Belgique, et non élaborés par l'AEQES elle-même »²⁰.

Ainsi, pour agir avec efficacité et pertinence, l'Agence doit donc prévoir d'adapter ses méthodes. Elle souhaite pouvoir opérer une transition progressive vers d'autres modalités d'évaluation et préconise que le nouveau dispositif lui confère l'autonomie de gérer ces nécessaires évolutions.

Il conviendrait ainsi d'ajouter à la liste des missions « veiller à développer et à mettre en œuvre des approches méthodologiques adaptées aux besoins du secteur et aux contextes en mutation ».

Ce point est développé au point 5.

3 le statut et les structures

Contrairement à ce qu'avancait l'avis remis par l'AEQES le 14 juin 2007²¹, le statut du « service à gestion séparée » ne s'est pas avéré la solution juridique la plus adaptée pour permettre :

- l'exercice des missions de l'Agence en toute indépendance ;
- l'utilisation optimale des fonds budgétaires dépassant les contraintes de l'annualité budgétaire ;
- le recrutement du personnel de l'Agence basé sur des profils de fonction établis par son Comité de gestion.

L'évaluation de l'ENQA est éloquentes à ce sujet :

« Seule une transformation structurelle pourrait donner à l'AEQES la flexibilité requise pour mieux adapter ses démarches aux besoins et aux évolutions de l'enseignement supérieur »²².

« Le Comité du Registre a constaté que les ressources de l'AEQES sont limitées et à peine suffisantes à la mise en œuvre de ses activités – centrales – d'évaluation. L'information complémentaire devra traiter de la façon dont la situation des ressources de l'AEQES aura évolué »²³.

En effet, l'Agence constate que, depuis sa création, elle souffre d'une difficulté structurelle et chronique : ne pouvant engager du personnel sur fonds propres²⁴, elle ne dispose toujours pas de moyens humains suffisants pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues par décret et ne peut dès lors effectuer aisément les évaluations reprises au plan décennal. Le report de montants non dépensés suscite d'ailleurs des commentaires réprobateurs de l'Inspection des finances. C'est une situation paradoxale qu'il faut corriger.

« L'information complémentaire devra expliquer comment le gouvernement a répondu à cette demande et s'il a entamé des démarches (par exemple des modifications légales, des décisions de principe ou des décisions administratives) menant l'AEQES vers une plus grande autonomie dans la gestion de ses ressources humaines, ainsi que toute mesure prise par l'AEQES afin d'améliorer les perceptions liées à son manque d'indépendance »²⁵.

L'Agence propose d'être dotée d'un nouveau statut qui comportera plusieurs avantages :

- affirmer l'appartenance de l'AEQES à la sphère publique ;
- apporter une personnalité juridique ;
- baliser son action via un contrat de gestion quinquennal ;
- recruter son personnel avec l'autonomie nécessaire (y compris la direction) ;
- gérer le budget de manière autonome ;
- avoir la possibilité pour le personnel actuel de l'Agence de maintenir leur statut et les avantages acquis y étant liés ;
- rendre compte annuellement des activités de l'Agence devant le Parlement.

20 Page 2 argumentaire du courrier EQAR du 9 mai 2012

21 <http://www.aeqes.be/documents/20070614AvisAvenirAgence.pdf>

22 Page 4 du rapport d'évaluation ENQA

23 Page 2 argumentaire du courrier EQAR du 9 mai 2012

24 En raison des articles 7 et 22, 23 du décret du 22 février 2008

25 *ibid.*

C'est pourquoi, l'AEQES souhaite obtenir un autre statut juridique, celui d'un **organisme d'intérêt public (OIP), de type B**, tout en veillant au maintien du statut et des avantages du personnel en place.

Dans ce nouveau statut, les structures de l'Agence devront être les suivantes :

- un Conseil d'administration ou Comité de gestion qui reprendra la composition du Comité de gestion actuellement prévue par le décret du 22 février 2008 et intégrera, en outre, un ou deux experts internationaux afin de conférer à l'Agence une dimension européenne accrue et ainsi davantage d'indépendance ; le Comité de gestion aura, parmi ses missions, celle de négocier le contrat de gestion quinquennal ;
- un Bureau exécutif dont la composition et les prérogatives sont arrêtées par le Gouvernement et sur la base d'une proposition que l'Agence fera ultérieurement ; le Bureau aura pour missions, notamment, la supervision et la coordination des missions de la Cellule exécutive et la préparation des décisions du Comité de gestion ;
- l'ensemble du personnel affecté à l'Agence, dénommé Cellule exécutive, et dirigé par un directeur ;
- une Commission de recours composée de membres indépendants.

4 l'indépendance de l'Agence

« Le comité d'évaluation a exploré la question de l'indépendance dans de nombreux entretiens et les réponses des groupes internes et externes lui ont donné l'assurance que l'indépendance du processus décisionnel et des opérations internes est généralement considérée comme inhérente à l'Agence. [...] Le comité d'évaluation a constaté que l'AEQES est totalement indépendante pour son processus décisionnel et ses procédures et pour le développement de ses activités. Il estime que le lien avec le ministère est toutefois quelque peu restrictif en termes de certaines utilisations du budget et est à tout le moins lourd dans la mesure où les procédures d'embauche de personnel sont contrôlées par le ministère [...]. Bien que le comité d'évaluation reconnaisse aussi que l'AEQES ne se sent nullement menacée par le lien au ministère mais profite de ses avantages, il recommande que l'AEQES discute de la façon dont elle peut améliorer son image d'entité totalement indépendante aux yeux des établissements de l'enseignement supérieur et du public. De plus, il recommande que l'AEQES entame des discussions avec le ministère pour envisager de séparer ses procédures de recrutement et d'engagement du personnel ainsi qu'obtenir une indépendance budgétaire totale, une fois effectuées les procédures annuelles d'octroi de dotation budgétaire et de reddition des comptes visant à assurer la transparence dans l'utilisation responsable des fonds publics. »²⁶

Ainsi, la perception de l'indépendance de l'Agence est liée à plusieurs éléments : il est essentiel que l'Agence puisse démontrer son indépendance en termes de processus décisionnel et de procédures et développement de ses activités.

Pour ce faire, une autonomie de recrutement et d'engagement de personnel s'avère une étape nécessaire. Les procédures internes de qualité (Manuel Qualité) qui permettent de garantir l'indépendance des experts engagés sont aussi à maintenir et à développer en permanence.

La question de l'image et de la perception d'indépendance par les parties prenantes découlera automatiquement de ces éléments.

5 la méthodologie d'évaluation et sa mise en œuvre

5.1. approche programmatique, approche institutionnelle, approche mixte

Comme indiqué au point 2 du présent avis, l'Agence doit pouvoir adapter ses méthodes d'évaluation en fonction des besoins du secteur de l'enseignement supérieur.

Tout en maintenant **un processus générique en trois phases – évaluation interne ou autoévaluation, évaluation externe (visite d'experts) et suivi** – il convient de développer des méthodes complémentaires

et/ou alternatives à l'évaluation de programmes telle que pratiquée actuellement. En effet, outre les impacts budgétaires liés aux méthodes utilisées, ce développement permettrait de traiter de problématiques différentes, accorderait davantage de place à la responsabilité des établissements en matière d'assurance qualité de leurs programmes (et ceci en phase avec les références et lignes directrices appelées « ESG »), permettrait d'étudier des champs négligés jusqu'à présent...

Comment ?

Tout d'abord, l'Agence souhaite **terminer un cycle complet d'évaluation des programmes de bachelier et de master offerts en FWB** afin que tous les programmes aient été évalués selon la même méthodologie (ce qui signifie jusqu'à l'année académique 2017-2018 selon le cadastre actuel de l'offre de formation).

Cependant, d'autres formes d'évaluation devraient pouvoir être développées avec une autonomie que l'Agence souhaite acquérir, en dialogue avec les conseils de l'enseignement supérieur, et proposées aux établissements, comme l'évaluation institutionnelle, l'évaluation thématique²⁷ ou une approche mixte de ces évaluations ; et ceci, de manière expérimentale avant 2018.

À partir de l'année académique 2018-2019, l'AEQES propose **d'instaurer un autre type d'évaluation dont le cycle serait raccourci** (par exemple 6 ans) pour l'ensemble des établissements de la FWB. Cet autre type d'évaluation serait **combiné à des évaluations programmatiques choisies ou thématiques ponctuelles** (dont l'intérêt principal en sera la **transversalité**), évaluations planifiées en concertation avec les conseils de l'enseignement supérieur.

« Vu que l'AEQES est l'un des rares forums officiels pour les divers acteurs qui dirigent l'enseignement supérieur au sein de la Communauté française de Belgique, les discussions sur les diverses problématiques transversales de l'enseignement supérieur contribuent à soutenir l'amélioration de la qualité globale de l'offre de formation »²⁸.

La finalité du dispositif global est de soutenir l'amélioration permanente de la qualité de l'enseignement supérieur et de communiquer (« rendre compte ») adéquatement à ce sujet. Un réalisme budgétaire conduira probablement l'Agence à renoncer à évaluer l'exhaustivité des programmes offerts, d'autant plus qu'il convient de réduire le cycle des évaluations et que certains champs d'évaluation n'ont pas été prévus par le décret de 2008 (voir ci-dessous). Force est de constater que dans un contexte de crise économique, enveloppe budgétaire serrée et pragmatisme doivent trouver le moyen de se conjuguer avec la visibilité et l'ambition internationales que mérite la qualité de l'enseignement supérieur en FWB.

5.2. champs d'évaluation et transversalité

En ce qui concerne les champs d'évaluation, dans son avis du 18 janvier 2010²⁹, l'Agence avait déjà fait part de « son inquiétude par rapport au fait que l'évaluation de la qualité prévue actuellement en Communauté française de Belgique ne couvre que l'enseignement et est limitée aux deux cycles de base (bachelier et master). La cohérence réclamée par Monsieur le Ministre implique que l'on s'interroge sur la pertinence d'intégrer les autres champs : le troisième cycle, les formations et certificats relevant de la formation continue, l'offre d'enseignement supérieur transfrontalier, [...] Comment ces champs pourraient-ils faire l'objet de procédures intégrées d'évaluation ? »

Ainsi, outre les points repris ci-dessus, de nombreux champs de l'enseignement supérieur ne sont pas couverts par le dispositif global actuel : les formations de spécialisation, les masters complémentaires, le CAP, l'AESS et le CAPAES, le BES dans l'enseignement de promotion sociale, etc.

L'Agence souhaite être et rester l'organisme de service public habilité à effectuer les évaluations de l'offre de formation inscrite dans le futur cadre francophone des certifications, du niveau 5 au niveau 8 inclus. Là encore, il ne s'agit pas de viser une exhaustivité des évaluations, mais de **prévoir des mécanismes ponctuels, planifiés et concertés d'évaluation intégrée de certains de ces champs.**

27 À titre d'exemple : les pratiques pédagogiques, l'accueil et l'orientation des étudiants, l'apport de la recherche, les modalités de gestion participative, les conventions avec des partenaires pour l'organisation d'enseignements, stages et travaux pourront faire l'objet d'évaluations portant sur un ensemble d'établissements comparables.

28 Page 11 du rapport d'évaluation ENQA

29 <http://www.aeqes.be/documents/20100118AvisTableRonde.pdf>

5.3. le référentiel d'évaluation

« Les indicateurs ont été élaborés par le gouvernement et l'AEQES ne dispose que d'une marge limitée pour les modifier. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'indicateurs en tant que tels mais bien d'une liste de points à examiner par les experts pendant l'évaluation ou les adapter à des contextes spécifiques »³⁰.
« Le comité d'évaluation recommande que l'AEQES, en se basant sur les ESG, parvienne à établir des critères de référence de qualité par rapport auxquels les évaluations pourraient être menées. Une définition de ce qui est considéré comme la qualité aiderait les experts à formuler des appréciations, rendrait leurs évaluations plus transparentes et cohérentes [...] »³¹

Consciente de ces faiblesses, l'Agence avait déjà entrepris, dès le printemps 2010, la révision de son référentiel d'évaluation. Le travail a été validé par le Comité de gestion le 8 mai 2012 et ce nouveau référentiel est proposé, dans une phase test, aux programmes évalués en 2013-2014. Le retour d'expérience permettra d'améliorer le référentiel. Il importera aussi que l'Agence puisse faire évoluer son référentiel en fonction des besoins liés aux évaluations (objets et champs) mais aussi en fonction des «*Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*» eux-mêmes actuellement en phase de révision.

Pour toutes ces raisons, l'Agence préconise que le référentiel ne soit plus intégré au sein d'un texte à portée juridique, mais soit un **outil de travail évolutif et construit par l'Agence** – en concertation avec les parties prenantes – et tenant compte des ESG et de leur évolution.

5.4. le suivi et la périodicité ou cycle d'évaluation

À noter que le critère de la procédure de suivi (ESG 2.6) est, avec le critère relatif aux ressources humaines (ESG 3.4), le seul critère pour lequel l'AEQES n'a obtenu qu'une conformité partielle aux ESG. L'Agence estime que le suivi et la périodicité ou cycle des évaluations ne peuvent être dissociés.

Le rapport ENQA pointe :

« La faiblesse du système réside dans la phase de suivi. Les établissements doivent présenter un calendrier et plan de suivi dans lesquels ils énumèrent les mesures prises à la suite des recommandations de l'AEQES, rapport qui est publié sur le site internet de l'AEQES. Au-delà de cette présentation de rapport, aucune méthodologie n'a été élaborée pour le suivi »³².

« Le comité d'évaluation recommande que l'AEQES, en concertation avec les conseils et le(s) ministre(s), élabore un processus de suivi plus robuste afin de garantir un management constant de la qualité dans le système »³³.

« Le Comité du Registre a constaté que les lignes directrices récemment développées pour la mise en place de la procédure de suivi pourraient constituer un pas vers un processus de suivi ancré de façon plus systématique dans la méthodologie de l'AEQES que ce qui est actuellement le cas. Ceci est particulièrement crucial en raison de la longueur du cycle d'évaluation. Les nouvelles lignes directrices n'ont cependant pas encore été appliquées et restent optionnelles à cette étape »³⁴.

Concernant le suivi, une procédure pour l'actualisation du plan de suivi est actuellement développée sur la base de l'AGCF du 19 décembre 2008 ; elle prévoirait une visite de suivi par un comité d'experts restreint pour examiner la réalisation des actions correctives pour chaque cursus évalué et la pertinence du nouveau plan de suivi proposé.

Concernant le cycle, l'AEQES précisait déjà dans son rapport d'autoévaluation la nécessité de raccourcir la périodicité des évaluations. Les commentaires du comité d'évaluation, renforcés par la lettre du Bureau de l'ENQA, confirment cette analyse.

30 Page 36 du rapport d'évaluation ENQA

31 Page 38 du rapport d'évaluation ENQA

32 Page 33 du rapport d'évaluation ENQA

33 Page 34 du rapport d'évaluation ENQA

34 Page 2 argumentaire courrier EQAR du 9 mai 2012

« [...] le cycle de dix ans pour les évaluations externes est trop long pour garantir un management constant de la qualité, intégré dans le quotidien des établissements. [...] Pour le comité d'évaluation, il est évident que le temps est venu de revoir la longueur de ce cycle d'évaluation »³⁵.

La lettre du Bureau de l'ENQA indique :

Périodicité : un cycle d'évaluation de 10 ans est trop long et devrait être raccourci à 5 ou 6 ans (lettre ENQA)

Si la volonté est là, restent les obstacles budgétaires liés à une évaluation de l'exhaustivité des programmes. Le passage de 10 à 5 ans, par exemple, des évaluations de tous les programmes offerts en FWB n'est pas réaliste en termes de coûts. En revanche, l'organisation de visites à mi-parcours avec un comité d'experts restreint serait moins onéreuse.

Dès lors, dans l'immédiat, l'Agence suggère de **rendre obligatoire le suivi à mi-parcours** du cycle décennal (ce qui permet une visite d'experts tous les 5 ans) et ce, pour tous les programmes évalués jusqu'en 2018, terme de l'accomplissement du cycle décennal.

Au-delà de cette période, comme indiqué au point 5.1., la modification de la périodicité (par exemple, un cycle de 6 ans) pourrait s'effectuer, notamment, si l'Agence passait à une méthode d'évaluation de type institutionnel. Cette évolution méthodologique en deux temps permettrait de préparer progressivement les établissements d'enseignement supérieur à consolider leurs systèmes qualité et leur culture de l'amélioration continue tout en apportant, à travers l'accomplissement du cycle décennal entamé, l'information voulue (publication des rapports finaux de synthèse et analyses transversales) sur la totalité des programmes de bachelier et de master.

6 questions spécifiques

6.1. l'instauration d'une commission de recours

Une procédure et une commission de recours doivent être prévues dans le dispositif pour traiter les recours motivés issus de litiges qui n'auraient pas pu être résolus selon les procédures internes ; cette commission sera indépendante de l'Agence.

« Le comité d'évaluation a acquis la conviction que les procédures et le processus décisionnel de l'AEQES sont structurés et transparents et que l'Agence a un sens aigu de sa responsabilité et de ses obligations à rendre compte »³⁶.

6.2. le budget

Une dotation annuelle suffisante pour couvrir l'ensemble des missions de l'Agence doit être inscrite au budget de la Communauté française.

Sachant qu'au terme de 2018 (fin du plan décennal) tous les reports auront vraisemblablement été consommés, cette dotation doit prendre en compte le caractère évolutif du paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et permettre à son Agence de satisfaire aux recommandations européennes en matière d'assurance de la qualité formulées par l'ENQA et l'EQAR.

**Le présent avis a été adopté de manière unanime à la séance plénière du 18 juin 2012.
Il est transmis aux Ministres Monsieur Jean-Claude Marcourt et Madame Marie-Dominique Simonet, aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur du Parlement ainsi qu'à l'ensemble des conseils de l'enseignement supérieur ; il est également publié sur le site de l'Agence.**

³⁵ Pages 23 et 24 du rapport d'évaluation ENQA

³⁶ Page 35 du rapport d'évaluation ENQA

Annexe 8 : Actions de communication entreprises par l'AEQES

Date et lieu	Organisateur	Evénement	Type d'intervention	Public-cible
8 et 9 juin 2010 Londres	ENQA et QAA	Séminaire sur l'assurance interne de la qualité au sein des agences d'évaluation : insuffler une culture de la qualité. Voir : http://www.enqa.eu/files/ENQA_wr16.pdf	Animation d'un atelier sur l'assurance interne de la qualité à l'AEQES	Autres agences européennes, membres du réseau ENQA
17 décembre 2010 Bruxelles	IMPEQES	Déjeuner-échange : « Mesurer, pour quoi faire? »	Questions-réponses	Membres de IMPEQES (principalement coordonnateurs qualité)
14 janvier 2011 Paris	ADMEE Europe	23 ^{ème} colloque de l'ADMEE-Europe : « Evaluation et enseignement supérieur »	Présentation conjointe AEQES-OES : « Le pari d'une <i>évaluation formative</i> en Communauté française de Belgique »	Chercheurs, enseignants, formateurs, cadres et autres personnes intéressées par les questions d'évaluation en éducation et en formation.
31 janvier 2011 Bruxelles	Police fédérale	Séance d'information et de formation sur le déroulement d'une visite d'évaluation	Information et formation	Le comité des experts et les secrétaires sélectionnés pour évaluer les écoles de police
30 mars 2011 Bruxelles	Haute Ecole Lucia de Brouckère	Journée pédagogique	Présentation de l'Agence et de la démarche qualité	Membres du personnel de la Haute Ecole Lucia de Brouckère
7 avril 2011	Muhammad Ramzan (Université de Provence)	Interview dans le cadre d'un doctorat de recherche : « Les approches d'évaluation des universités en Europe : enjeux sur la sélection des critères »	Réponse à une interview	M. Ramzan et lecteurs de sa thèse de doctorat
30 avril 2011	Mouvement wallon pour la Qualité	Publication du Qualiguide 2011	Article de présentation de l'Agence : « Soutenir la démarche qualité dans l'enseignement supérieur »	Membres du MWQ
6 mai 2011 Mons	Pôle hainuyer	Table ronde Qualité	Présentation : « Le pari d'une <i>évaluation formative</i> en Communauté française de Belgique »	Membres du Pôle hainuyer

Date et lieu	Organisateur	Événement	Type d'intervention	Public-cible
19 mai 2011 Bruxelles	Fédération Santhea ³⁷	Commission des Soins infirmiers	Présentation : « AEQES et l'évaluation des bacheliers Soins infirmiers et Sage femme »	Directions des départements infirmiers des institutions de santé affiliées à cette fédération
16 et 17 juin 2011 Helsinki	ENQA	Séminaire sur l'assurance interne de la qualité dans les agences d'évaluation : <i>benchmarking</i>	Présentation des résultats d'un <i>benchmarking</i> réalisé entre l'AEQES, l'OAQ, le VLIR et ACUSCYL. Voir : http://www.enqa.eu/files/ENQA_wr_20.pdf	Autres agences européennes, membres du réseau ENQA
13 juillet 2011 Isnes	Mouvement wallon pour la Qualité	Table d'orientation Qualité sur le thème de la gestion de la qualité dans l'enseignement et la formation	Participation aux débats et réponse aux questions	Membres du MWQ
29 août 2011 Bruxelles	Fédération Wallonie-Bruxelles et délégation chinoise	Visite d'une délégation chinoise à Bruxelles	Participation à la rencontre, présentation de l'Agence et réponse aux questions	Délégation chinoise
8 septembre 2011 Bruxelles	Fédération Wallonie-Bruxelles et délégation congolaise	Visite d'une délégation congolaise à Bruxelles	Participation à la rencontre, présentation de l'Agence et réponse aux questions	Délégation congolaise
27 octobre 2011 Bruxelles	Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale	Réunion du Conseil Supérieur	Présentation des résultats de l'évaluation de l'AEQES par l'ENQA	Membres du Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale
7 novembre 2011 Bruxelles	Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur Artistique	Réunion du Conseil Supérieur	Présentation des résultats de l'évaluation de l'AEQES par l'ENQA	Membres du Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur Artistique
28 novembre 2011 Bruxelles	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du Québec	Visite d'une délégation du CEEC à Bruxelles	Participation à la rencontre, présentation de l'Agence, réponse aux questions et signature d'un accord de coopération	Délégation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du Québec
30 novembre et 1 ^{er} décembre 2011 Bruxelles	INQAHE-ENQA	Colloque sur l'internationalisation de l'assurance qualité	Présentation conjointe de l'AEQES et de la Cti Voir : http://www.inqahe.org/admin/files/assets/subsites/15/documenten/1323168078_combining-evaluation-and-accreditation-cultures-aeges-cti.pdf	Membres d'ENQA et d'INQAHE
15 décembre 2011 Bruxelles	CIUF et VLIR	Journée d'étude : échange VLIR/CIUF	Présentation conjointe AEQES – VLIR QAU et animation d'un atelier	Institutions universitaires des Communautés française et flamande
16 décembre 2011 Charleroi	IMPEQES	Déjeuner-échange : « Le plan de suivi, mythe ou réalité ? »	Participation aux discussions et réponses aux questions	Membres d'IMPEQES

37 Fédération patronale hospitalière dont les affiliés sont majoritairement des hôpitaux laïcs, publics, privés des régions wallonne et bruxelloise

Date et lieu	Organisateur	Evénement	Type d'intervention	Public-cible
Janvier 2012	Mouvement wallon pour la Qualité	Publication du Qualiguide 2012	Texte de présentation de l'AEQES	Membres du MWQ
25 janvier 2012 Bruxelles	Le 75 (école supérieure des arts)	Conseil pédagogique	Présentation de la méthodologie d'évaluation de l'AEQES	Conseil pédagogique du 75
26 janvier 2012 Bruxelles	Groupe d'experts chargé de préparer la mise en place d'un Cadre francophone des certifications.	Séminaire sur le Cadre francophone des certifications	Présentation de l'AEQES et de la méthodologie d'évaluation Voir : http://www.ccf.cfwb.be/index.php?id=4261#c23636	Participants au séminaire
9 février 2012 Bruxelles	Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Etats généraux des médias d'information	Présentation des résultats de l'évaluation Information et communication et réponses aux questions. Voir : http://egmedia.pcf.be/wp-content/uploads/2011/03/Rapport-synthétique-Atelier-2.pdf	Membres parlementaires associés aux Etats généraux et réponses aux questions.
22 février 2012 Louvain-la-Neuve	Police et École d'Éducation et de Formation de l'UCL	Journée d'études : Police et enseignement supérieur	Présentation : « Quelles exigences de qualité pour l'enseignement supérieur ? »	Participants à la journée d'études
1 ^{er} mars 2012 Liège	Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité de l'Université de Liège	Journée de réflexion sur la qualité dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Présentation : « Défis et perspectives de l'AEQES pour les évaluations de la formation »	Participants à la journée de réflexion
20 mars 2012 Bruxelles	Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Commission de l'Enseignement Supérieur	Audience de l'AEQES	Présentation : « Premiers bilans et perspectives », réponses aux questions, diffusion de documents	Membres de la Commission de l'enseignement supérieur
23 mars 2012 Bruxelles	CREA et IMPEQES	Formation : « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'audit externe de l'AEQES sans oser le demander ! »	Réponses aux questions, diffusion de documents	Membres d'IMPEQES
23 avril 2012 Namur	SeGEC	Formation des directeurs d'établissements sur les acquis d'apprentissage et les compétences	Participation à la formation	Directeurs d'établissement du SeGEC

Date et lieu	Organisateur	Evénement	Type d'intervention	Public-cible
30 avril 2012 Louvain-la-Neuve	Assemblée générale des étudiants de Louvain (AGL)	Cycle de réflexion intitulé « l'université en débat ». Session portant sur : « la qualité de l'enseignement face aux enjeux actuels »	Présentation de l'Agence et de la méthodologie d'évaluation, débat, réponses aux questions, diffusion de documents	Etudiants membres de l'AGL
14 mai 2012 Bruxelles	Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la gestion de la dimension internationale de l'enseignement supérieur	Réunion de service	Présentation de l'Agence	Membres du personnel de ce service
23 mai 2012 Isnes	Mouvement wallon pour la Qualité	Présentations des membres du MWQ	Présentation de l'AEQES	Membres du MWQ
24 mai 2012	ENQA	Publication de la première newsletter de l'ENQA	Rédaction et publication d'un article sur la collaboration entre l'AEQES et la Cti Voir : http://www.enqa.eu/files/Newsletter%20Issue%201.pdf	Membres de l'ENQA
31 mai 2012 Bruxelles	SeGEC	Midi-rencontre	Présentation de l'AEQES	Personnel du SeGEC

Annexe 9 : Participation de l'AEQES à différents séminaires et colloques

Date et lieu	Organisateur	Evénement
8 et 9 juin 2010 Londres	ENQA et QAA	<i>ENQA IQA Seminar: « Enhancing Quality Culture »</i>
9 et 10 septembre 2010 Vienne	ENQA et FHR	<i>ENQA Workshop: « Quality Assurance and Learning outcomes »</i>
13, 14 et 15 septembre 2010 Paris	IMHE	<i>IMHE general conference: « Higher Education in a World Change Utterly: Doing More with Less »</i>
23 et 24 septembre 2010 Helsinki	ENQA	Assemblée générale d'ENQA
28 et 29 septembre 2010 Libramont	Haute Ecole Robert Schuman	Ateliers pédagogiques sur les compétences
6 décembre 2010 Bruges	Présidence belge de l'UE	<i>Quality assurance and transparency as interface between vocational education and training, schools, and higher education to enhance mobility and to support easier pathways to lifelong learning</i>
17 décembre 2010 Bruxelles	IMPEQES	Déjeuner-échange : « Mesurer, pour quoi faire? »
14 janvier 2011 Paris	ADMEE-Europe	Colloque : « Evaluation et enseignement supérieur »
31 mars et 1 ^{er} avril 2011 Nice	EURASHE	<i>EURASHE annual conference: « Professional programmes in different country contexts ; Mobility Outside the EHEA ; Redefining Quality Assurance at an institutional level »</i>
1 ^{er} avril 2011 Bruxelles	Enseignement de promotion sociale	Colloque à l'occasion des 20 ans de l'enseignement de promotion sociale
4, 5, 6 et 7 avril 2011 Madrid	INQAAHE	<i>Conférence : « Quality assurance: foundation for the future »</i>
16 et 17 juin 2011 Helsinki	ENQA	<i>ENQA IQA Seminar : « Benchmarking »</i>
19 septembre 2011 Vienne	ENQA	<i>ENQA Seminar : « Quality assurance of joint programs »</i>
23 septembre 2011 Bruxelles	EUA	<i>Quality Assurance in Continuing Education Programmes at Higher Education Institutions: tools developed in a European perspective</i>
6 et 7 octobre 2011 Bucarest	ENQA	Assemblée générale d'ENQA
17, 18 et 19 novembre 2011 Anvers	EUA, ENQA, ESU et EURASHE	<i>Quality forum : « Quality and trust : at the heart of what we do »</i>

Date et lieu	Organisateur	Événement
30 novembre et 1er décembre 2011 Bruxelles	ENQA et INQAAHE	<i>Joint conference on Internationalisation and QA: « Connecting European and Global Experiences »</i>
1er décembre 2011 Paris	Société Française d'Évaluation et ADMEE-Europe	Journée d'étude : « Evaluation en éducation : qui évalue et sur quels fondements ? »
15 décembre 2011 Bruxelles	CIUF et VLIR	Journée d'études : échange VLIR/CIUF
16 décembre 2011 Charleroi	IMPEQES	Déjeuner-échange : « Le plan de suivi, mythe ou réalité ? »
16 décembre 2011 Bruxelles	SEII	Déjeuner-conférence : « Accréditation de la formation de l'ingénieur »
11, 12 et 13 janvier 2012 Barcelone	CINDA	Séminaire de clôture du projet ALFA
26 janvier 2012 Bruxelles	Groupe d'experts chargé de préparer la mise en place d'un Cadre francophone des certifications	Séminaire sur le Cadre francophone des certifications
1er février 2012 Namur	Experts Bologne	Journée d'études sur les acquis de l'apprentissage et le Cadre francophone des certifications
22 février 2012 Louvain-la-Neuve	Police et École d'Éducation et de Formation de l'UCL	Journée d'études : « Police et enseignement supérieur »
1er mars 2012 Liège	Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité de l'Université de Liège	Journée de réflexion sur la qualité dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles
1er mars 2012 Bruxelles	Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Etats généraux des médias d'information : présentation des universités et des hautes écoles
7 mars 2012 Isnes	Mouvement wallon pour la Qualité	Présentations des membres du Mouvement wallon pour la Qualité
23 mars 2012 Gosselies	Centre de didactique supérieur de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles	Forum « Enseigner à l'université : entre production et transmission du savoir »
23 et 24 avril 2012 Paris	ENQA et AERES	Forum des membres : « <i>Impact of QA and Independence of Agencies</i> »
25 mai 2012 Liège	Enseignement de promotion sociale	Colloque sur l'enseignement de promotion sociale

Annexe 10 : Formations suivies par les membres de la Cellule exécutive

Membre du personnel	Organisateur de la formation	Domaine/Sujet	Durée	Période
Eva Jaroszewski	CLL	Formation en anglais	15 semaines	Février-juin 2011
Axelle Piret	Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Formation des nouveaux membres de personnel de niveau 1	7 jours	De mars à mai 2011
Eva Jaroszewski	Sonecom	Production et exploitation de données quantitatives	2 jours	8 et 9 juin 2011
Eva Jaroszewski	CLL	Formation en anglais	15 semaines	Décembre 2011-mars 2012
Axelle Piret	CLL	Formation en anglais	15 semaines	Février-juin 2012
Alexis Vermote	CLL	Formation en anglais	15 semaines	Mars-Août 2012
Axelle Piret	IMPEQES	Formation au pilotage	1 jour	13 mars 2012
Alexis Vermote	Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Formation des nouveaux membres de personnel de niveau 1	7 jours	De janvier à mars 2012
Caty Duykaerts	ENQA	<i>Training of experts for agency reviews</i>	2 jours	10 et 11 mai 2012



**Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur**

